

LE MAG baden

Bulletin municipal N°91 - Juin 2022



Édito

Sommaire

03 Retour en images

04 Vie municipale

22 Vie associative

33 Les infos de l'agglo

34 Nouveau à Baden

37 État-civil

38 Tribunes

Directeur de la publication :

Patrick EVENO

Mise en pages, infographie :

Service communication de la
Mairie de Baden

Crédits photos :

Mairie de Baden, associations,
Adobe Stock, Freepik

Impression : IOV Communication
sur papier 100% recyclé, fabriqué
en France

Tirage : 3 300 exemplaires

Parution : juin 2022

Dépôt légal N°

Distribution : Mairie de Baden

Chères Badennes et chers Badenois,

Quelle fierté d'avoir accompagné les élèves et leurs professeurs de l'École Joseph Le Brix pour la remise des prix des « lauréats des concours mémoriels » par Monsieur le Préfet lors de la « Cérémonie de la Citoyenneté » à Lorient le 23 juin dernier.

Ce prix récompense les travaux réalisés par les enfants dans le cadre de l'apprentissage de la citoyenneté.

Être citoyens c'est aussi participer aux échéances électorales. En votant bien sûr mais aussi en participant au bon déroulement des scrutins. Je remercie les assesseurs et les scrutateurs pour l'aide apportée lors des élections présidentielles et législatives.

Dans ce bulletin vous trouverez différents sujets abordés comme l'inauguration de la base nautique de Toulindac. Quinze ans après les premières décisions d'acquisitions foncières par l'agglomération et un long parcours rempli d'embûches cet équipement est enfin opérationnel.

Comme vous le constaterez, nos finances sont saines mais, dans la période inflationniste que nous traversons, il nous faut rester vigilants sur nos dépenses de fonctionnement si nous voulons maintenir un bon niveau d'investissement.

Je tiens également à souligner le dynamisme de nos associations et les synergies développées entre elles pour l'animation de notre commune.

Nous sommes fiers des actions engagées depuis deux ans. Malgré des contraintes administratives et réglementaires toujours plus importantes, la phase invisible mais essentielle de montage de nombreux dossiers est très avancée. La commune peut commencer à passer à la phase concrète de réalisation. C'est le cas pour quelques projets que je vous laisse découvrir. D'autres suivront dans le respect de nos engagements et pour le bien de tous les Badennes et Badenois.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Patrick EVENO,
Maire de Baden



1



2



3



4



5

- 1 La **Baden Color Race** a réuni des centaines de participants le 22 mai. Une fête haute en couleurs !
- 2 Le duo **Ars Celtica** qui associe Myrdhin et Elisa Nicotra a enchanté le public du Sénéz le 18 mars.
- 3 À l'initiative d'associations, une **reconstitution historique** s'est tenue à Pen Mern le 20 mars.
- 4 Les élèves de l'école Joseph Le Brix se sont rassemblés sur le parvis de la Mairie pour le **Carnaval**.
- 5 La **Course Nature de Baden** a réuni l'élite morbihannaise de la course à pied le 1^{er} mai.



Inauguration

DE LA BASE NAUTIQUE DE TOULINDAC

Le programme de travaux de la base nautique de Toulindac est désormais achevé. Après la réhabilitation d'une longère et de ses annexes en 2021, les aménagements d'accès à la mer et de stockage des bateaux viennent d'être finalisés. Ce projet ambitieux porté par l'agglomération a intégré une forte approche environnementale afin de respecter la richesse écologique du site.

La nouvelle base nautique s'intègre aujourd'hui pleinement dans son environnement et permet d'offrir des conditions d'accueil optimales aux usagers de 47° Nautik, dont les scolaires qui bénéficient du dispositif voile scolaire de l'agglomération. Les quatre bâtiments réhabilités abritent désormais un espace accueil, des vestiaires et sanitaires, des bureaux, un atelier, une salle de réunion, un espace de séchage des gilets et combinaisons. En parallèle, les accès à la mer ont été facilités : une passerelle en bois permet la desserte des embarcations de 47° Nautik et un escalier, également en bois, sécurise l'accès du public à la plage. Une aire de stockage des bateaux a été aménagée et les haies bocagères renforcées par de nouvelles plantations. Le coût global des travaux s'élève à 1 137 700 € HT, financés par la Région et GMVA.



L'activité de la base nautique

Le site de Toulindac est l'un des spots les plus accessibles du Golfe, avec peu de courant et à l'abri des vents. De nombreuses activités sont proposées : optimist, catamaran, laser pico et laser vago, planche à voile, open 5.70. La gestion et l'exploitation de la base nautique ont été confiées à 47° Nautik qui gère et développe les bases nautiques de l'agglomération. Deux clubs sont également usagers de la base : le Club Nautique de Baden (62 adhérents) et le CMCAS (CE du Gazelec). En 2021, la base nautique a accueilli 645 stagiaires, assuré 450 prestations de locations et dispensé 90 cours particuliers.

Le dispositif voile scolaire

Ce dispositif proposé par l'agglomération permet une première familiarisation avec le nautisme pour les enfants du territoire, avec une découverte du milieu marin et des rudiments de la voile, du kayak ou de l'aviron selon les choix des enseignants. Il comprend 6 séances en CM1, 6 séances en CM2, avec la prise en charge des coûts d'activités et de transports par l'agglomération.

Un site à protéger

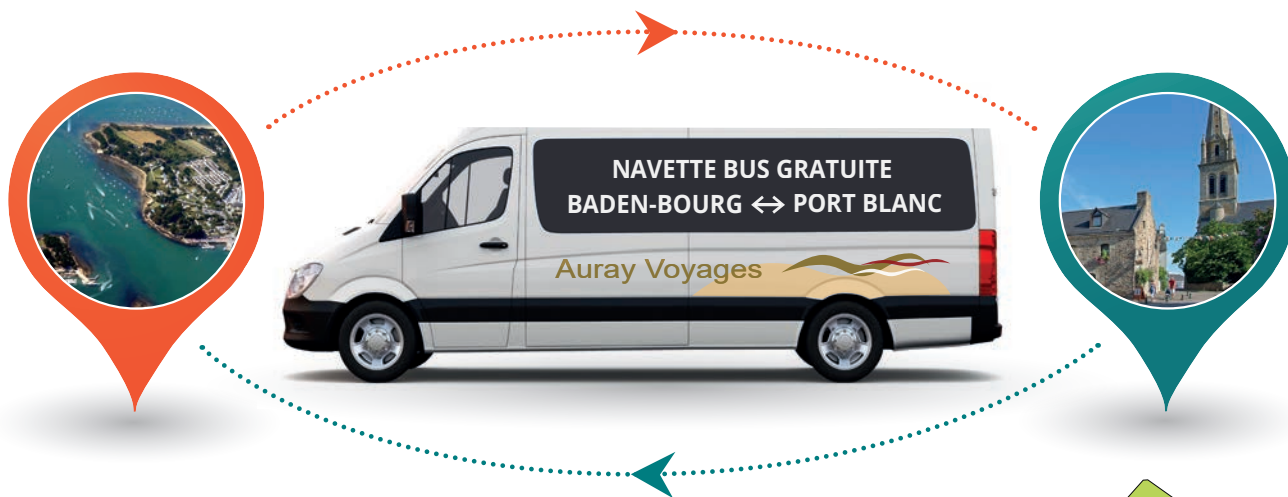
Soucieuse de la richesse écologique du site, l'agglomération a confié au naturaliste Cyril BLOND, une mission de suivi des espèces protégées (oiseaux et reptiles) sur le site de 2022 à 2027, ainsi que la validation d'un protocole de gestion de l'espace naturel remarquable.



Une navette gratuite

DU BOURG DE BADEN À PORT BLANC

Pour la quatrième année consécutive, la commune de Baden met en place une navette estivale gratuite destinée à transporter les touristes des deux grands campings et de Port Blanc vers tous les commerces de Baden et ainsi contribuer à diminuer le flux de circulation. Du vendredi 8 juillet au samedi 27 août, la navette reliera Baden à Port Blanc du lundi au samedi.



Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et la Commune de Baden participent à hauteur de 75 % au financement de ce service et 25 % sont à répartir entre les partenaires économiques suivants :

- Supermarché Market
- La compagnie des ports
- Camping de Penn Mar
- La chaumière de Pomper
- Odalys Résidences
- Hôtel restaurant Le Toul'Broch
- Hôtel restaurant Le Gavrinis
- Camping Mané Guernehué
- Izenah croisière
- Au Rigad'eau
- Ezan Motoculture

Départ Carrefour Market :

Le matin : 09h10 / 10h10 / 11h10
L'après-midi : 15h30 / 16h30 / 17h30

Départ Port Blanc :

Le matin : 09h40 / 10h40 / 11h40
L'après-midi : 16h / 17h / 18h / 19h



Un domicile partagé pour 2024

POUR LES SENIORS EN PERTE D'AUTONOMIE

La ville de Baden, Vannes Golfe Habitat et le CLARPA 56 s'associent pour créer un domicile partagé. Alternative entre le domicile et l'hébergement en institution, ce lieu de vie adapté permet aux seniors en perte d'autonomie de vivre à leur rythme et de garder leurs repères dans un environnement familial.

Vue du domicile partagé dans son environnement depuis la rue du Commandant Charcot ↗



Sur l'ensemble du littoral morbihannais, les chiffres indiquent un net vieillissement de la population. La ville de Baden n'échappe pas à ce phénomène, avec une pyramide des âges qui montre une forte représentation de 60-74 ans.

La résidence seniors *Le Pré du bois* inaugurée le 25 octobre 2021, répond à la demande de logements adaptés aux retraités autonomes. Le domicile partagé *Le Misainier* répondra, de son côté, aux besoins d'hébergement des seniors les plus vulnérables. Il pourra accueillir 8 résidents en colocation.

« Le domicile partagé répondra aux besoins d'hébergement des seniors les plus vulnérables. »

Ce dispositif innovant d'hébergement a été essentiellement développé sur le Morbihan par l'ASSAP CLARPA, qui en compte 45 à son actif. Avec un patrimoine de 8 200 logements sociaux, Vannes Golfe Habitat, de son côté, compte aussi parmi ses réalisations 17 foyers, dont 7 domiciles partagés. La commune et le CCAS participeront au projet en finançant une partie des surcoûts liés aux aménagements particuliers nécessaires à ce type d'hébergement (accessibilité PMR, revêtement

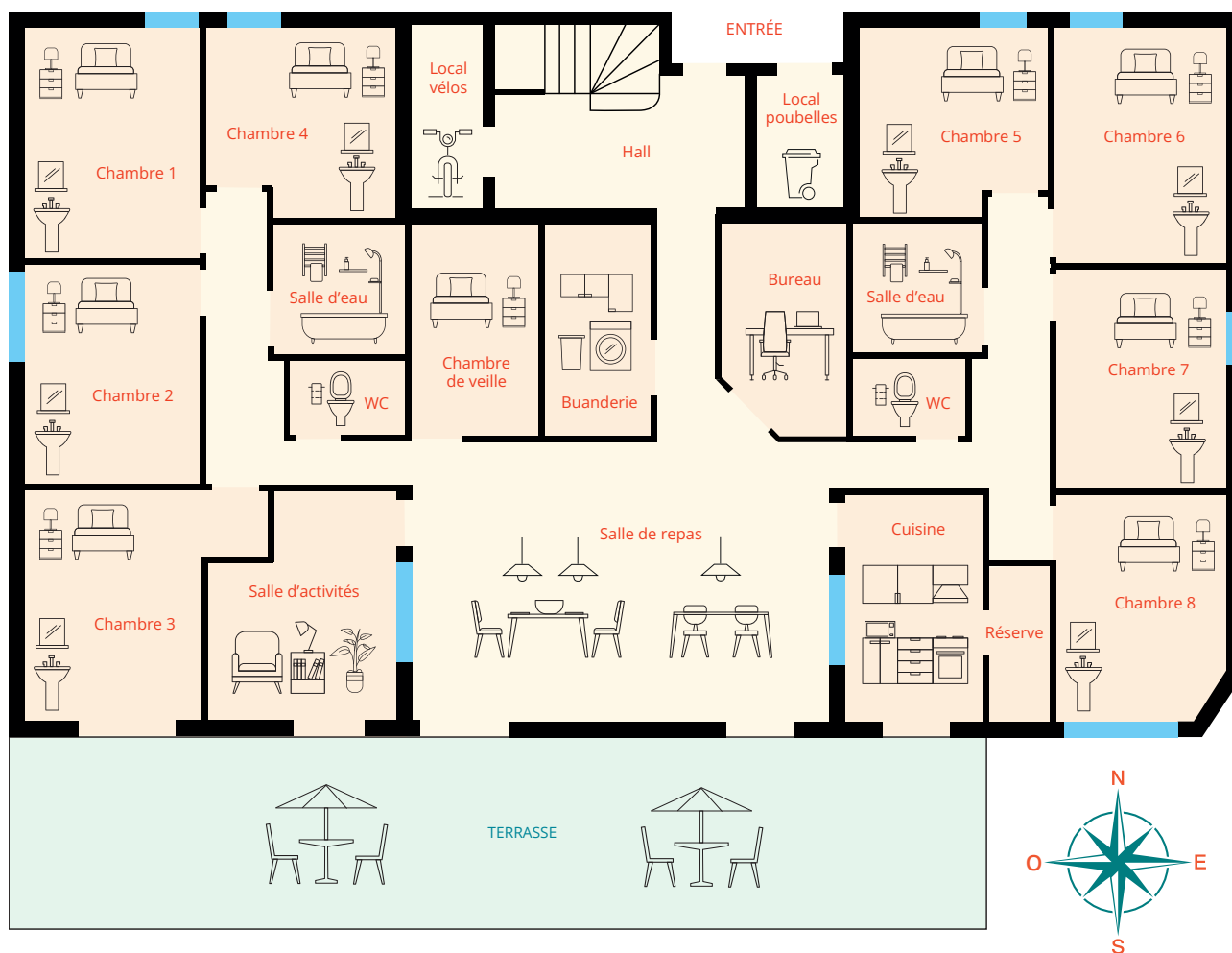
de sols adapté à un passage intensif dans les pièces communes, point d'eau dans les chambres, climatisation de la pièce principale, cuisine équipée, store-banne électrique, électroménager, placards intégrés, etc.).

Le bâtiment situé sur une parcelle de 800 m² rue de Kergonano comprendra le domicile partagé en rez-de-chaussée, et trois logements sociaux T2 et T3 à l'étage.

Les plans du domicile partagé ont été conçus de manière concertée entre Vannes Golfe Habitat, le CLARPA 56 et la ville de Baden.

Avec une pièce de vie principale orientée au sud et ouverte sur un jardin, les résidents bénéficieront d'espaces communs, tels qu'une cuisine ouverte, un salon/salle à manger, une salle d'activité, et une grande terrasse. Le projet comprend également 8 chambres individuelles mesurant de 12 à 15 m² équipées de points d'eau, une buanderie, un bureau, et une chambre de veille. 7 assistants de vie se relayeront auprès des locataires afin de les entourer et de les accompagner dans les gestes de la vie quotidienne.

Plan du domicile partagé au rez-de-chaussé du bâtiment :



L'ASSAP-CLARPA assurera le recrutement et la gestion des assistants de vie. Le CCAS de BADEN, de son côté, recensera les inscriptions et sera décisionnaire pour l'attribution des places.

Le coût mensuel d'un hébergement en domicile partagé est d'environ 2 600 €. Une fois déduits l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) qui est perçue directement par la personne âgée et le crédit d'impôts (jusqu'à 550 €/mois), l'Assap CLARPA annonce un reste à charge mensuel moyen d'environ 1 350 €.

Les travaux devraient pouvoir débuter à l'automne 2022, avec une ouverture prévue du domicile au premier semestre 2024.



Vue depuis la rue de Kergonano



Budget 2022

Le budget de la commune pour l'année 2022 a été voté par les élus lors du Conseil municipal du 4 avril. 5 millions d'euros sont consacrés aux dépenses de fonctionnement et autant aux dépenses d'investissement.

Les chiffres clés

DU BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget primitif prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune. Pour l'exercice 2022, il s'élève globalement à 10 047 104 €. Il est réparti en deux sections équilibrées en dépenses et en recettes.

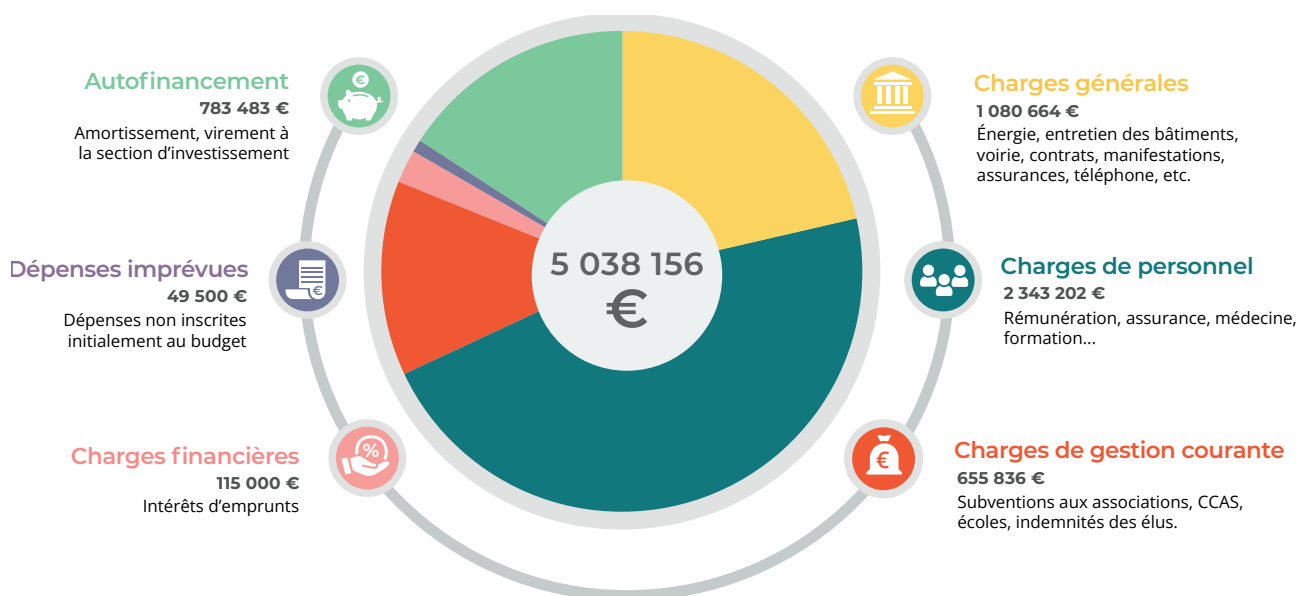


Budget global
10 047 104 €

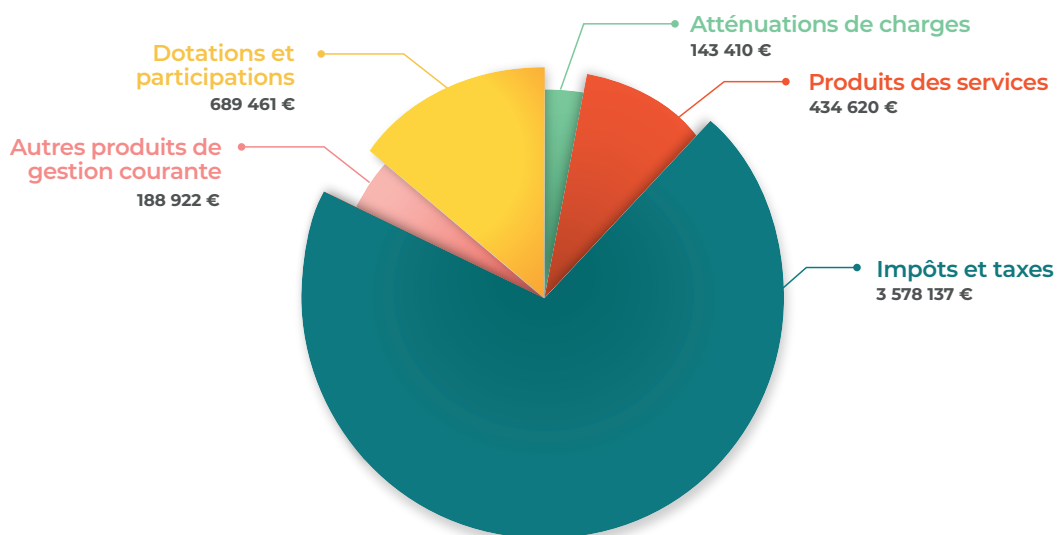
5,038 M€
en fonctionnement

5,009 M€
en investissement

Dépenses de fonctionnement :



Recettes de fonctionnement :



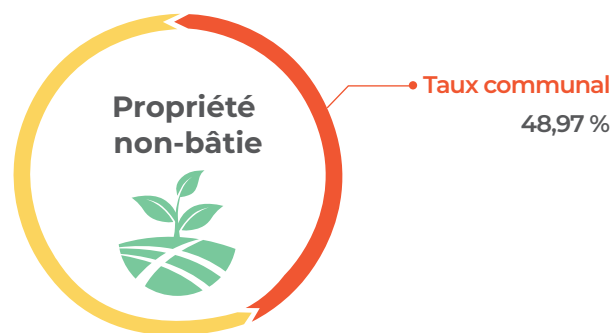
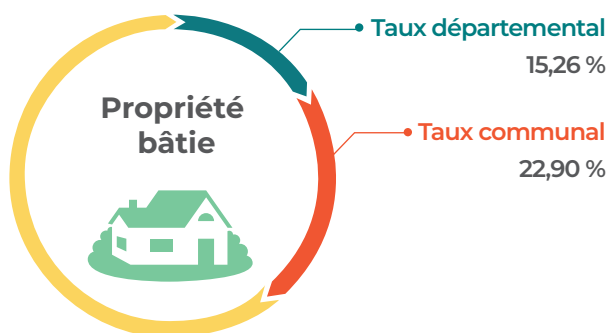
L'autofinancement

L'excédent de recettes (5 038 156 €) par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement (4 513 496 €) se chiffre à 783 483 €. Ce montant est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité. Le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

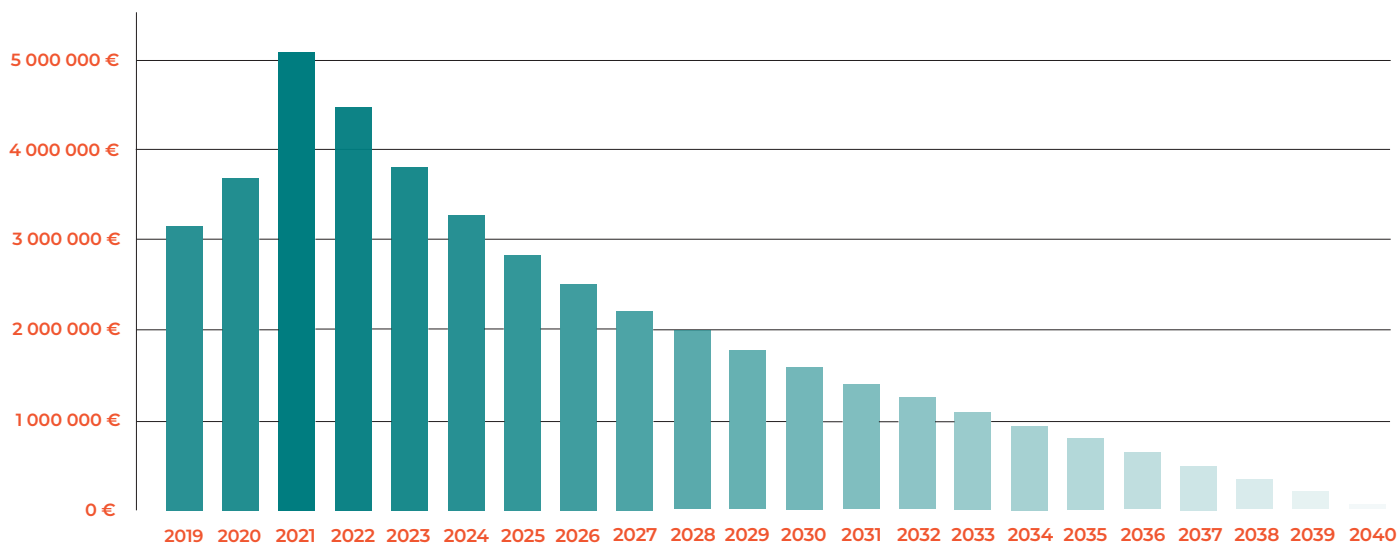
La fiscalité

Il appartient au Conseil municipal de voter chaque année les taux d'imposition. Néanmoins, la réforme de la taxe d'habitation (à savoir sa suppression totale en 2021 en tant que recette fiscale des collectivités pour la part relative aux résidences principales) emporte des conséquences en matière de détermination du taux de foncier sur les propriétés bâties. En effet, la part départementale de cette taxe revenant désormais en compensation aux communes.

Ainsi, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour 2022 s'élève à 38,16 %. Il correspond à la somme du taux communal (22,90 %) et du taux départemental (15,26%). Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties pour 2022 est fixé à 48,97 %. Ces taux n'ont pas subi d'évolution par rapport à 2021.



L'endettement - Capital restant du :



Section d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 5 008 948 € et sont essentiellement composées par la récupération de la TVA, la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'année 2021, les subventions attendues de l'Etat, du Département, de la CAF. Les dépenses d'investissement se répartissent principalement de la façon suivante :

640 000 € Remboursement de la dette



76 320 € Frais d'études



Révision du PLU, réalisation de l'équipement structurant, étude de faisabilité pour la mise en place d'une chaudière biomasse à l'école Joseph Le Brix et à l'espace enfance.



1 099 541 €

Effacement des réseaux

Effacement de réseaux (électrique, éclairage public et téléphone) à Bois Bas, Port Blanc, rues Mané er Groëz, rue de la Frégate et rue du Pont Daniec.

324 467 € Constructions



Solde des travaux d'extension du restaurant scolaire, de la construction de l'espace jeunes et du pôle musique.

1 337 571 €

Travaux de voirie



Aménagement de voies douces route de Port Blanc, rue Mané er Groëz, rue de la Frégate et rue des Pins.

Révision du PLU

UN POINT SUR L'AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE

Le Conseil municipal a décidé, par délibération n°19/2022 en date du 21 janvier 2022, d'acter la poursuite de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). En effet, depuis les élections de 2020, les élus ont choisi un nouveau groupement de bureaux d'études constitué par URBACTION et BIOTOPE, afin de mener à son terme la procédure.

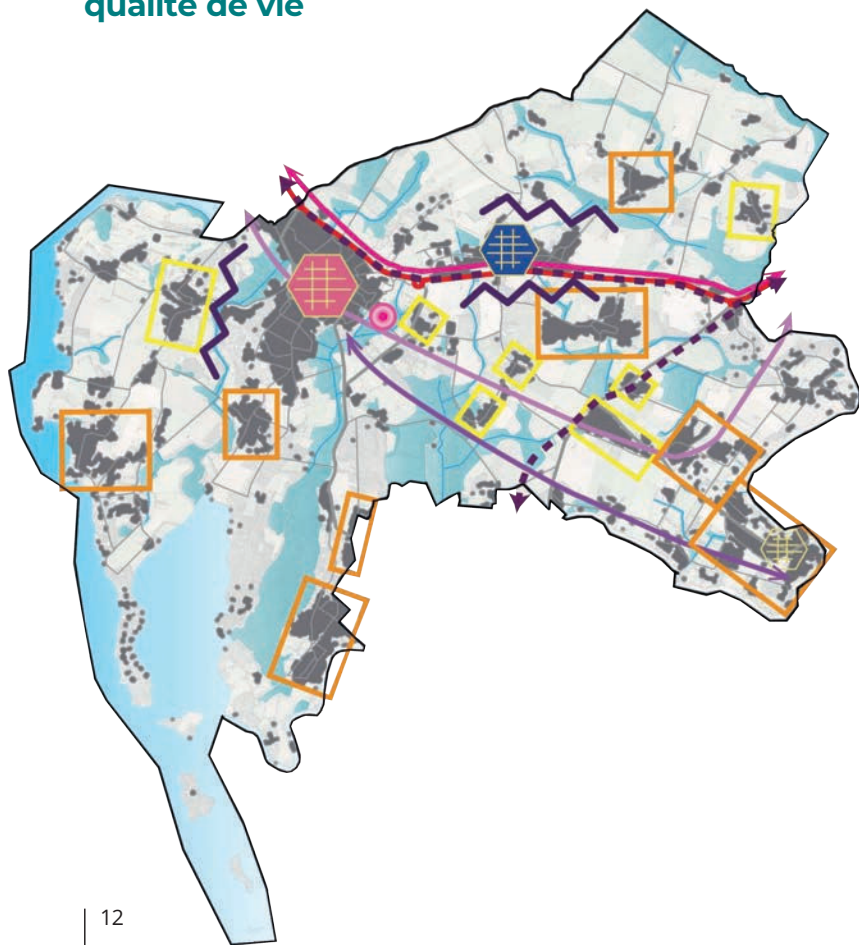
Pour ce faire, il a été nécessaire d'abroger la délibération du Conseil municipal n°61/2019 du 29 avril 2019 qui arrêta le projet de PLU. Les élus ayant décidé de nouveaux objectifs à atteindre, il a fallu reprendre la procédure à l'étape du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le travail sur le PADD a eu lieu de septembre 2021 à février 2022 et a été débattu au Conseil municipal le 25 avril 2022. Il a également été présenté à la population

de Baden lors d'une réunion publique le 05 mai 2022. Les objectifs du PADD seront ensuite traduits dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), les règlements (graphiques et écrits). Ce travail est en cours actuellement et se poursuivra jusqu'au mois de novembre 2022.















Les grandes orientations de ce document ont été déclinées en 3 axes comprenant des objectifs à atteindre à l'horizon du PLU, soit environ 10 ans.

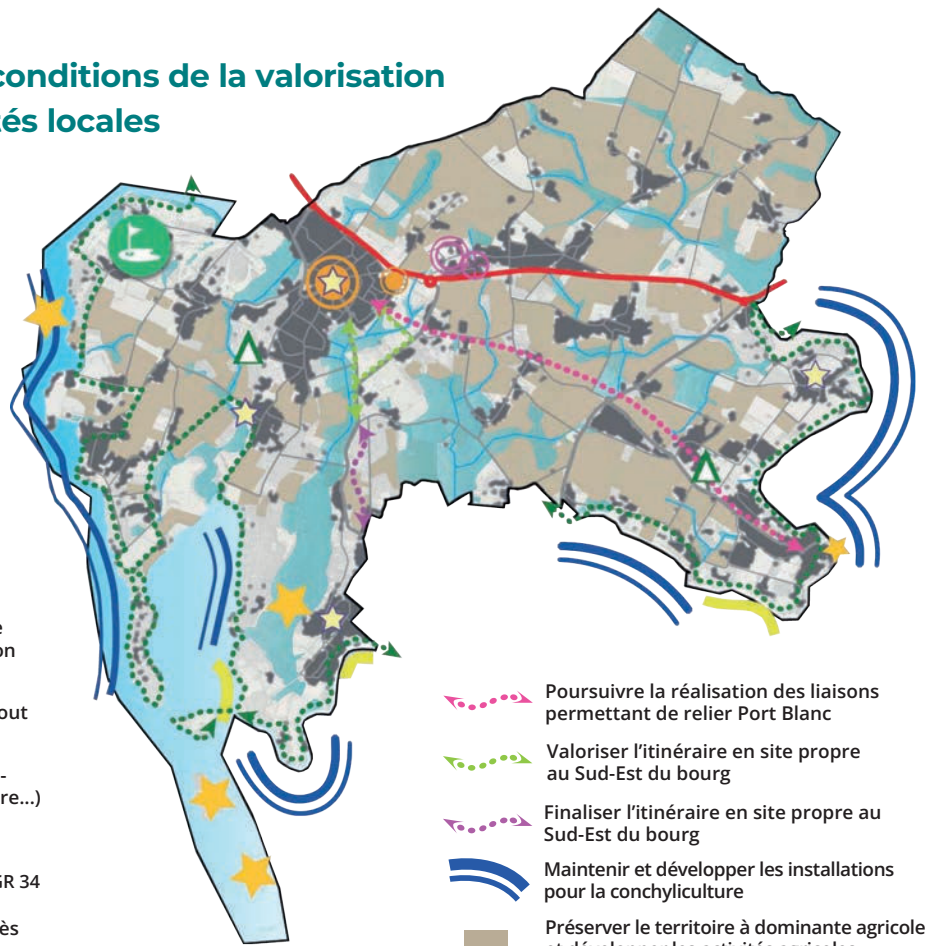
Axe 1 : Soutenir un développement maîtrisé de la population en favorisant la qualité de vie








- Limite communale
- Route départementale 101
- Réseau routier secondaire
- Noyaux bâtis
- Façade maritime
- Zone humide
- Cours d'eau
- Conforter et développer le bourg
- Conforter et développer Toulbroch
- Développer des cheminements doux
- Préserver des espaces ayant le caractère de coupure d'urbanisation
- Permettre la densification des villages dans le respect de la loi Littoral
- Permettre la densification des Secteurs Déjà Urbanisés dans le respect de la loi Littoral
- Concevoir un pôle de loisirs, sportif et culturel à proximité des tennis
- Maintenir et développer l'offre en transports en commun
- Développer des liaisons entre la centralité et les liaisons maritimes
- Intégrer la liaison vélo-route du département au maillage
- Prévoir la réalisation d'une piste cyclable le long de la RD 101 permettant à terme une connexion Le Bono / Baden / Arradon














Axe 2 : Mettre en place les conditions de la valorisation économique des potentialités locales

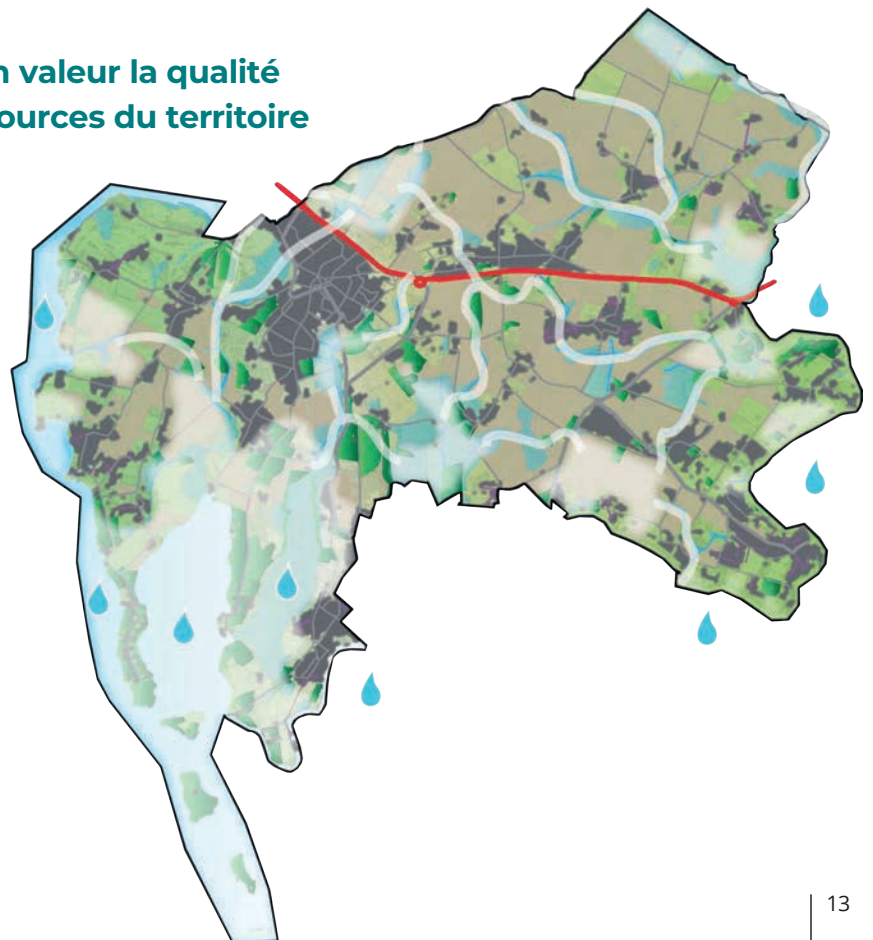
-  Limite communale
 -  Route départementale 101
 -  Réseau routier secondaire
 -  Noyaux bâtis
 -  Façade maritime
 -  Zone humide
 -  Cours d'eau
 -  Conforter et développer le parc d'activités de Nautiparc
 -  Conforter la zone artisanale de Touebroch
 -  Développer prioritairement le commerce en centralisé et dans le site d'implantation périphérique (SPI) Est du bourg
 -  Valoriser les sites naturels touristiques tout en encadrant leur fréquentation
 -  Valoriser et protéger le patrimoine (historique, religieux, mégalithique, vernaculaire...)
- Valoriser les structures touristiques telles que :
-  Les campings
 -  Le golf
 -  Le GR 34
-  Organiser le stationnement et gérer l'accès aux plages



-  Poursuivre la réalisation des liaisons permettant de relier Port Blanc
-  Valoriser l'itinéraire en site propre au Sud-Est du bourg
-  Finaliser l'itinéraire en site propre au Sud-Est du bourg
-  Maintenir et développer les installations pour la conchyliculture
-  Préserver le territoire à dominante agricole et développer les activités agricoles

Axe 3 : Préserver et mettre en valeur la qualité environnementale et les ressources du territoire

-  Limite communale
 -  Route départementale 101
 -  Réseau routier secondaire
 -  Noyaux bâtis
 -  Façade maritime
 -  Zone humide
 -  Cours d'eau à préserver
 -  Boisement à préserver
 -  Espace à dominante naturelle
 -  Espace à dominante agricole
- Concilier les objectifs de préservation et de restauration de la trame verte et bleue avec les objectifs de développement urbain :
-  Corridors écologiques
 -  Réservoirs de biodiversité
 -  Préserver la qualité des eaux côtières



École Saint-Pierre

UNE ANNÉE SCOLAIRE RICHE EN ACTIVITÉS

Cette année, les classes étaient inscrites au dispositif Déclic : rencontres culturelles de l'agglomération. Les enfants ont pu assister à des spectacles dans les différentes salles de GMVA et parallèlement elles étaient inscrites à différents parcours :

Expression livre, rencontres d'auteurs/illustrateurs en partenariat avec la médiathèque de Baden. Ce parcours a permis de sensibiliser les enfants aux différentes étapes de la fabrication d'un livre et donc de susciter l'envie de lire et de créer (classes de maternelles et de CE1-CE2).

Musique à l'école, et plus spécifiquement un travail autour d'un axe « création », une mise en son d'un album jeunesse (CP/CE1).

Ecole du spectateur, ayant pour thème le théâtre d'objets avec les artistes intervenant dans l'école pour proposer des ateliers théâtre mais aussi des créations musicales et de bandes son en lien avec les trois spectacles auxquels les élèves ont assisté (CM1-CM2).

Les enfants continuent de profiter de la butte potagère de l'école : dès le mois de septembre, ils ont recueilli

des chenilles sur le fenouil qui se sont transformées en chrysalides et ont achevé leur métamorphose en magnifiques papillons Machaon au printemps : l'occasion pour les élèves de CM de travailler sur les hypothèses scientifiques et la biodiversité.

En ce printemps, les enfants de toute l'école ont pu défiler pour le Carnaval vêtus de leurs plus beaux costumes ! Un grand goûter offert par l'APEL (l'association des parents d'élèves) est venu clôturer ce bel après-midi. L'opération *bol de pâtes* a eu lieu également le 8 avril avec une Célébration ce matin-là à l'église avec Le Père Calonne. Toutes les classes y ont participé. Les dons ont pu être versés au profit d'une association qui vient en aide à l'Ukraine.

Pour clore l'année, les enfants de CE2, CM1, CM2 se sont rendus dans le Périgord noir. Au programme : visite de Lascaux IV, du gouffre de Padirac, des villes de Sarlat et Rocamadour et du parc du Thot. La *Baden Color Race*, organisée par les parents d'élèves, s'est tenue le 22 mai, un événement haut en couleur, festif et chaleureux. Enfin, la traditionnelle kermesse de l'école a réuni parents et enfants sous un franc soleil le dimanche 26 juin.



1. Carnaval de l'école 3. Papillon Machaon
2. Ecole du spectateur 4. Baden Color Race



Sentiers côtiers

UN PATRIMOINE FRAGILE A PRÉSERVER

Les sentiers côtiers sont des lieux magiques proches de la mer, privilégiés pour se promener, se ressourcer, observer la nature et les paysages tout en faisant de l'activité physique. Considérés comme partie intégrante du patrimoine et de l'identité du Golfe du Morbihan, ces chemins (aussi appelés sentiers des Douaniers) étaient empruntés depuis très longtemps pour surveiller les côtes et les contrebandiers. Le Morbihan compte un peu moins de 600 km de sentiers côtiers ouverts et accessibles au public.

On le sait peu mais les abords des sentiers côtiers sont aussi des lieux privilégiés pour de nombreuses espèces animales et végétales caractéristiques de milieux rares et fragiles comme les prés salés, marais littoraux, dunes, pelouses aérohalines, etc.

Ces sentiers sont également fragilisés par la rudesse du bord de mer : la houle, les vagues, le vent et les tempêtes. Certaines portions du littoral sont impactées par l'érosion ou des épisodes de submersion marine lors des tempêtes et le seront certainement de plus en plus avec la future augmentation du niveau de la mer. Le trait de côte évoluera et le sentier côtier devra s'y adapter.

Alors même que la beauté du rivage est reconnue et de plus en plus recherchée, les sentiers côtiers, sensibles par nature, sont victimes de leurs succès. Par endroit, le piétinement devient problématique (compactage du sol, phénomène de cisaillement des racines, disparition de la végétation herbacée). Les passages répétés créent des rigoles dans lesquelles la pluie s'infiltre, ce qui fragilise les sentiers. L'usage des

bâtons de marche peut aggraver cette dégradation, en particulier si leurs embouts sont enlevés. Empruntés toute l'année, les sentiers côtiers sont parfois bondés. Carrefour de multiples pratiques (promenade, randonnée, trail et marathon, balade avec son chien, balade à vélo ou à cheval même si souvent interdits, etc.), les conflits d'usages et les incivilités augmentent au détriment de la tranquillité des lieux.

Il n'est pas toujours facile de savoir ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Sur la commune de Baden, l'usage du vélo est interdit et les bâtons de marche doivent être obligatoirement équipés d'embouts de protection en caoutchouc. Alors, afin de profiter au mieux de nos chemins côtiers, lisez les panneaux d'entrée de sentiers et ayez des pratiques respectueuses.

Les bonnes pratiques

- Ne quittez pas le tracé
- Ne passez pas à vélo, c'est interdit
- Équipez les bâtons de marche d'embouts en caoutchouc
- Respectez la faune, la flore et la quiétude des lieux
- Gardez votre chien en laisse et ramassez ses crottes
- Emmenez vos déchets et tous ceux que vous trouvez
- Soyez prudents en bord de falaise





Place aux vélos !

La municipalité souhaite encourager la pratique du vélo en rééquilibrant l'espace public en sa faveur. Des pistes cyclables et des chaussées à circulation douce ou « chaucidou » vont être aménagées sur la commune.

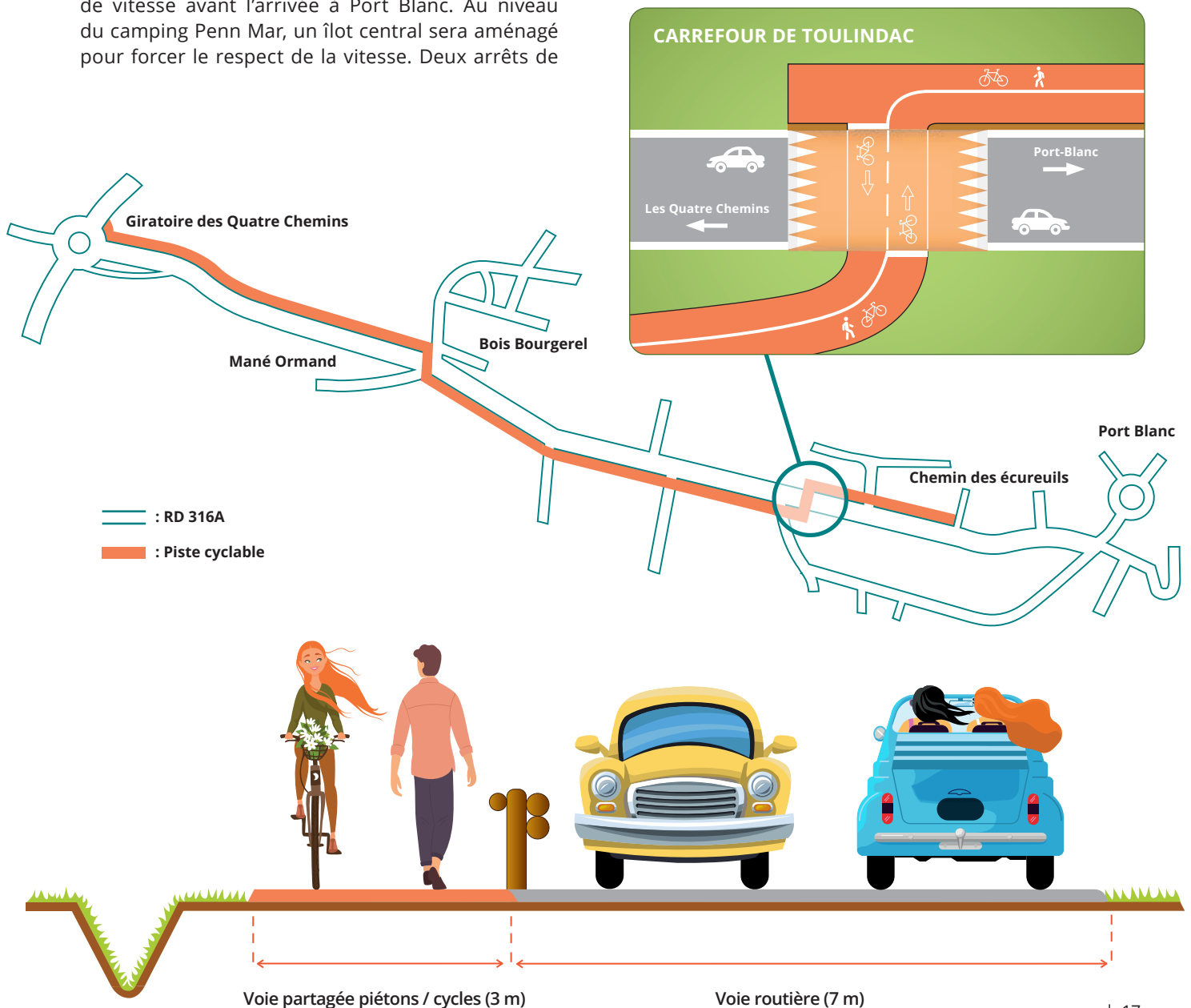
Une piste cyclable

DU GIRATOIRE DES QUATRE CHEMINS À PORT BLANC

Une voie partagée cycles et piétons d'une largeur de trois mètres va être aménagée, route de Port Blanc, entre le giratoire des Quatre Chemins et le chemin des Écureuils à Port-Blanc. Les travaux s'échelonnent de septembre 2023 à avril 2024.

Les travaux donneront lieu également à des ouvrages de sécurisation sur la route départementale 316A. Au niveau du carrefour de Toulindac, un plateau ralentisseur sera installé pour permettre la traversée des piétons et des cycles de part et d'autre de la route, la linéarité de la voie entraînant des reprises de vitesse avant l'arrivée à Port Blanc. Au niveau du camping Penn Mar, un îlot central sera aménagé pour forcer le respect de la vitesse. Deux arrêts de

bus normalisés seront également créés dans ce secteur. Les travaux s'effectueront par tranches, de septembre à décembre 2023 de Port Blanc à Mané Ormand, puis de Mané Ormand au giratoire des Quatre Chemins de février à avril 2024.

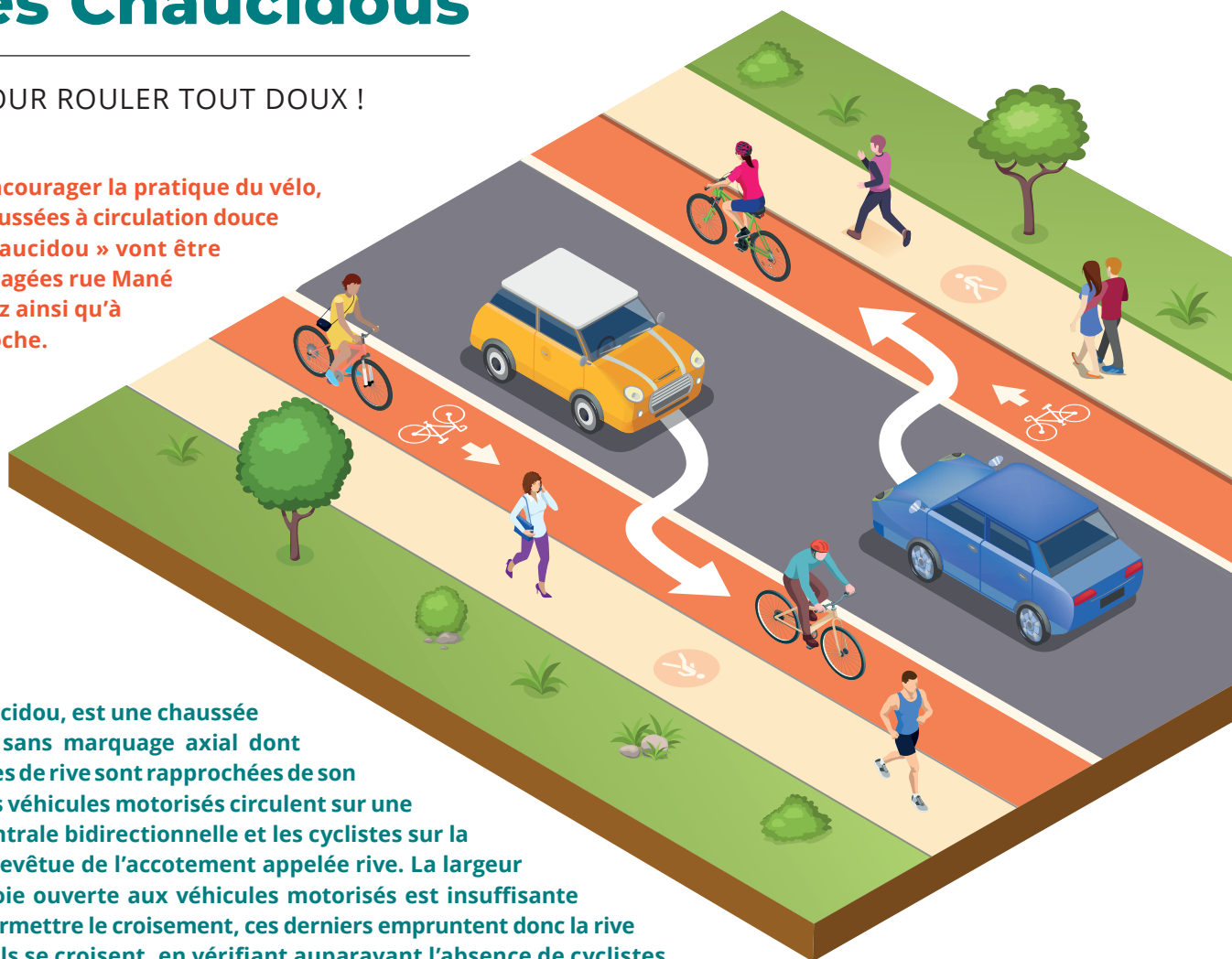


Des Chaucidou

POUR ROULER TOUT DOUX !

Pour encourager la pratique du vélo, des chaussées à circulation douce ou « chaucidou » vont être aménagées rue Mané er Groez ainsi qu'à Toulbroche.

Le chaucidou, est une chaussée étroite sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement appelée rive. La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent donc la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes.



La ville de Baden souhaite développer l'usage des modes de déplacement doux sur l'ensemble de son territoire. Les habitudes de déplacements changent, avec des moyens de transports peu polluants et peu encombrants.

Le vélo est un mode de transports de plus en plus utilisé par les Badennois ainsi que par les touristes pour leurs déplacements quotidiens. Il devient donc nécessaire d'encourager son usage en rééquilibrant l'espace public en sa faveur par la création de liaisons sécurisées qui facilitent la cohabitation avec les autres modes de transport. Le chaucidou connaît un fort engouement grâce au sentiment de sécurité qu'il procure aux cyclistes sans entraver la circulation des véhicules motorisés.

Des aménagements rue Mané er Groez et rue de la Frégate

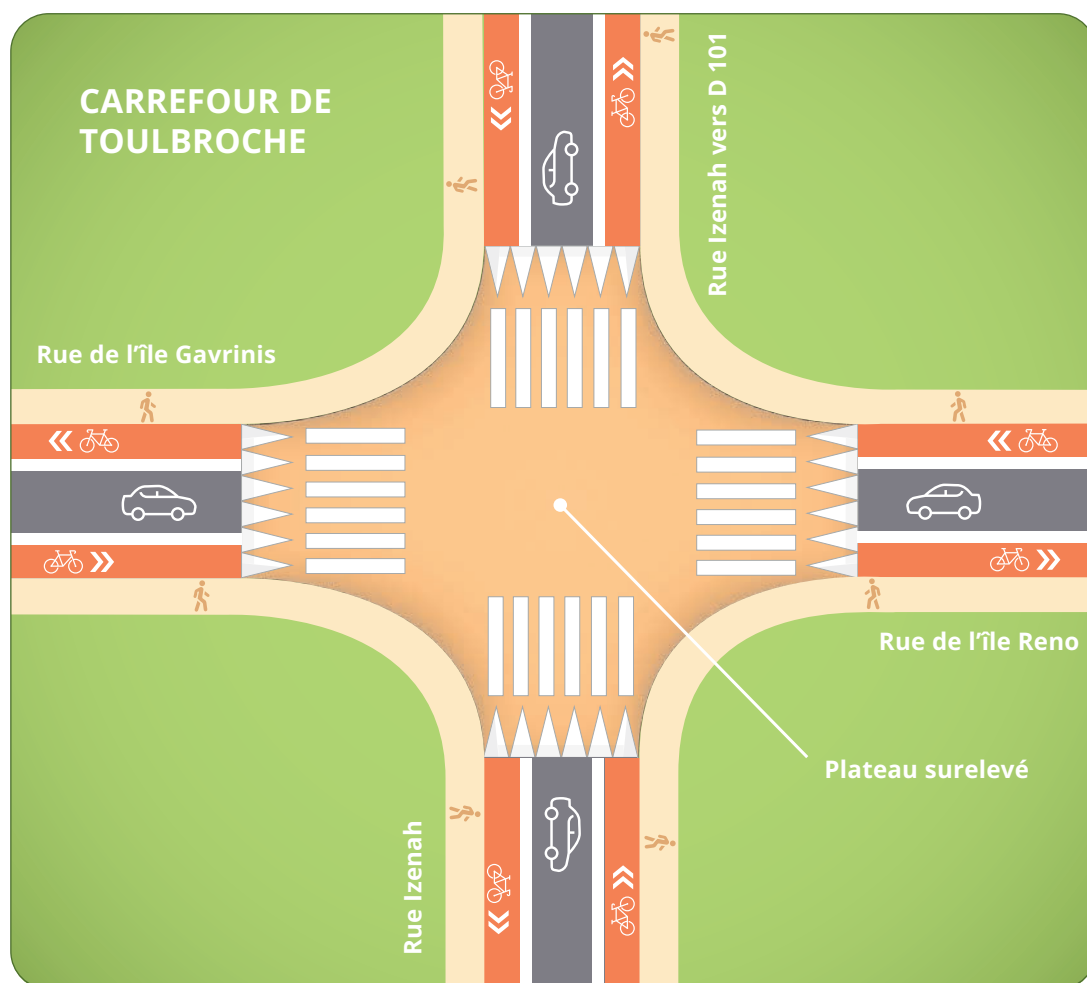
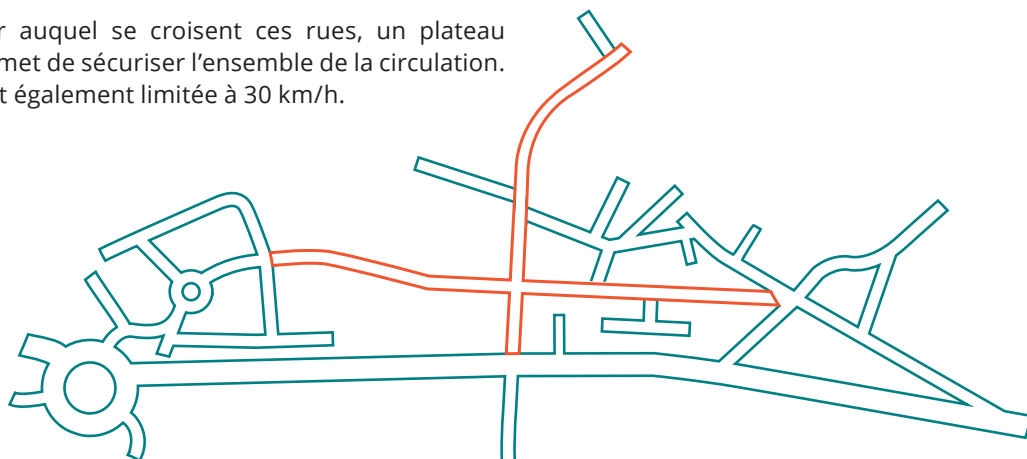
Suite aux travaux d'assainissement de la rue Mané er Groez et de la rue de la Frégate, une étude globale de l'aménagement de la voirie a été réalisée. Après consultation auprès des riverains, la solution en sens unique n'a pas été retenue. Le projet consistera à une voirie partagée cycles et voitures et un trottoir pour les piétons.

Les travaux d'aménagement de la rue Mané er Groez y compris la rue de la Frégate devraient commencer au mois de novembre 2022 après l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques.

Quatre rues en circulation douce à Toulbroche

Le secteur de Toulbroche a également été rendu aux piétons et cyclistes. Tout au long du mois de juin des travaux de voirie ont permis d'aménager les rues de l'île Reno, de l'île Gavrinis et la rue Izenah de part et d'autre du carrefour. Sur chaque voie, des rives ont été créées pour la circulation des cyclistes et les voies piétonnes réaménagées.

Au carrefour auquel se croisent ces rues, un plateau surelevé permet de sécuriser l'ensemble de la circulation. La vitesse est également limitée à 30 km/h.





ROULONS MOINS VITE

La Police municipale s'équipe d'un cinémomètre

Soucieuse de la sécurité routière, la municipalité a doté depuis peu la police municipale d'un cinémomètre, appareil permettant de mesurer la vitesse. La police municipale de Baden peut donc désormais contrôler la vitesse des usagers de nos routes. Des contrôles aléatoires et inopinés qui se veulent préventifs plus que répressifs.



L'acquisition du cinémomètre s'inscrit dans la continuité des mesures mises en place par la municipalité dans le but d'améliorer la sécurité routière au sein de la commune et notamment le respect des limitations de vitesse. Ce sont des plaintes récurrentes des riverains concernant la vitesse excessive des automobilistes qui ont poussé les élus à agir pour le respect des limitations de vitesse.

Dans un premier temps, des radars pédagogiques sans affichage ont été placés sur la commune afin d'observer les comportements. Cette analyse a tout de même permis de relever que 85 % des usagers respectent les limitations.

VACANCES ZEN

Opération Tranquillité Vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Avec l'opération tranquillité vacances vous pouvez demander à la Police municipale de surveiller votre domicile.

Des patrouilles sont effectuées aux abords de votre domicile afin de s'assurer qu'il ne soit pas l'objet de malveillances. En cas d'anomalie comme une tentative d'effraction ou un cambriolage, les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus.



Ils peuvent être informés en personne ou par le biais d'une personne de confiance résidant à proximité et permettant d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc. Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de vous présenter au bureau de la Police municipale de Baden afin d'y remplir une fiche Opération Tranquillité Vacances.

VOILÀ L'ÉTÉ

Les vendredis de Baden

Du 15 juillet au 29 août, tous les vendredis à partir de 17h, dans le prolongement du marché de Pays, le marché d'été et d'artisanat *Les Vendredis de Baden* se tiendra sur le parvis de la Mairie. Aux côtés des exposants, musique et danses bretonnes animeront le marché dès 19h avec l'association Korollerion qui proposera également des initiations aux visiteurs. Restauration et rafraîchissement seront disponibles sur place grâce à la participation du comité des fêtes, des commerçants du bourg et du marché de pays.



NOS JEUNES S'ENGAGENT !

Edgar LE GUYADER se lance dans un défi sportif et solidaire



Edgar LE GUYADER est étudiant en deuxième année de licence STAPS. En parallèle de cette formation universitaire, c'est une vie d'aventure qui l'anime. Surtout, ses activités de trek et de grandes randonnées lui permettent d'œuvrer à différentes causes associatives.

L'année dernière, il a réalisé le tour du massif des Écrins et il projette cet été de parcourir 1 000 km dans les Alpes en totale autonomie. Il mène ce projet en partenariat avec l'association Street Child France avec pour objectif de récolter 5 000 € de dons. L'association permet aux enfants les plus vulnérables de se construire un avenir meilleur, elle favorise leur scolarisation et l'apprentissage d'un métier.

Du point de vue sportif, ce n'est pas la compétition qu'Edgar recherche, mais il reste conscient des difficultés physiques, psychologiques que représente cette aventure d'autant que personne n'a réalisé cet itinéraire en autonomie. Pour plus d'informations sur l'association : street-child.fr. Pour soutenir Edgar et participer à sa cagnotte en ligne : edgar.leguyader56@gmail.com

PENSONS BIODIVERSITÉ

Gestion différenciée des zones enherbées



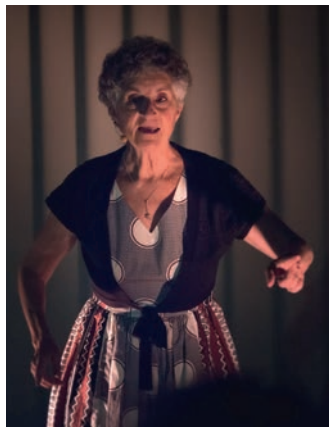
Le service des espaces verts de la Mairie de Baden a entrepris une réflexion sur la gestion des zones tondues sur le territoire de Baden. Vous avez peut-être constatés par exemple qu'une partie du gazon autrefois tondu systématiquement autour de la salle du Tumulus ne l'est plus aujourd'hui. L'objectif est de réduire sur certaines zones tondues le nombre de passages à l'année. Cette opération est déjà réalisée sur le secteur de la balise jaune depuis l'été 2021. Ces actions ont pour but une gestion plus écologique des lieux.

25^{ème} édition du FESTIVAL DU CONTE

La vingt-cinquième édition du Festival du Conte se tiendra du 18 au 24 juillet, d'abord avec des stages de conte et des spectacles dans sept communes de l'agglomération, puis à partir du 21 juillet, sur le site de Kergonano à Baden avec chapiteau, librairie, animations pour les enfants, food-truck et autres réjouissances !



Le Festival du Conte aura l'honneur d'accueillir cette année la conteuse Gigi BIGOT qui sera la marraine pétillante et malicieuse de cette 25^{ème} édition.



Depuis maintenant 25 ans, le Festival du Conte de Baden chemine vers tous les publics, cultive la curiosité, l'esprit d'ouverture et fleurit l'imaginaire de chacun grâce aux conteurs qui nous font partager de vrais petits bonheurs sur tous les accents de la francophonie. Cette année encore, le Canada, l'Afrique et les Caraïbes seront représentés à Baden. Le Festival aura cet été l'immense honneur d'accueillir Gigi BIGOT qui sera la marraine malicieuse et merveilleuse d'humanité de cette vingt-cinquième édition.

Mais depuis quelques années le Festival se réinvente aussi en se tournant vers des activités destinées aux scolaires. En partenariat avec GMVA, le Festival est, depuis 2021, associé au dispositif *Déclat Mômes*. Des ateliers contes sont ainsi proposés dans les classes de l'agglomération afin de monter des spectacles. Sur cette année scolaire ce sont plus de 200 enfants qui ont été accompagnés par l'association.

Toute l'équipe sera heureuse de vous retrouver nombreux et de partager avec petits et grands de joyeux moments pour cette nouvelle édition. Toutes les actualités, les tarifs, les modalités d'adhésion et le programme détaillé des spectacles de cet été sont à retrouver sur le site de l'association : contesbaden.com

Le Festival a besoin de vous !

- ▶ **Le Festival recrute** comme chaque année des dizaines de bénévoles pour la période du 18 au 25 juillet pour assister l'équipe permanente. Des places de spectacle leur sont réservées.

Vous pouvez proposer votre candidature auprès d'Eugénie (06 74 86 67 21).

- ▶ **Vous pouvez devenir hôte** pour héberger gracieusement nos conteurs. Depuis la crise sanitaire, il nous est devenu difficile de trouver des hôtes. Si vous souhaitez le devenir, n'hésitez pas à nous en faire part en appelant Marie-José au 06 24 04 19 19.



Arts et Musique à Baden

UN TRAVAIL SUR LA CONFIANCE EN SOI ET L'ÉMULATION DE GROUPE

L'association Arts et Musique à Baden, bien installée dans ses nouveaux locaux à côté du Séniz, prévoit cette année encore un début d'été musical et artistique qui va faire vibrer la commune !

En association avec le Trait d'Union, bar tabac du bourg, elle a récemment enchanté petits et grands avec un concert qui vous a fait danser et taper du pied au rythme de la bonne humeur des élèves de l'association, artistes en devenir. Ils étaient également présents sur la scène du bourg à la fête de la musique le 18 Juin.

Les élèves de l'atelier arts plastiques, enfants à partir de 5 ans, adolescents et adultes, ont exposé quant à eux du 14 au 25 juin à la médiathèque, les travaux réalisés dans l'année. Dessins, aquarelles, peintures à l'acrylique et à l'huile, chacun a pu créer des projets personnels et les faire découvrir aux Badennois en

cette fin d'année scolaire. Un travail sur la confiance en soi et l'émulation de groupe.

Après deux ans sans gala, c'est avec plaisir que les danseuses de l'AMB, enfants et adultes, sont remontées sur scène le 25 juin au Dôme de Saint-Avé pour notre plus grand bonheur.

Enfin, l'année se termine avec les spectacles de théâtre. Tous nos élèves auront la chance de se produire à la salle du Cairn de Larmor Baden le 3 juillet !



Contact

Arts et Musique à Baden
10, allée du Séniz 56870 Baden
amb.assobaden@gmail.com
02 97 57 19 08



Golfe en chœur

WEEK-END CHANTANT DU 26 & 27 MARS

Après deux années off, on attendait ce week-end avec impatience... Et comme par enchantement, le soleil s'est invité également pour saluer cette édition toute particulière. Moins nombreux que les années précédentes, en raison de ce timide retour à la vie normale après ces mois d'épidémie, les 130 choristes inscrits pour ce 17^{ème} week-end chantant ont découvert un espace différent, que chacun s'est approprié.

Nos trois chefs de chœur / musiciens invités ont su avec passion, humour et savoir-faire, emmener les choristes vers des chemins de traverse pour qu'ils donnent une nouvelle couleur à leurs chansons respectives.

Samedi, 14h, c'est **Benjamin RIEZ** qui ouvre le bal, avec sa chanson **La Baie de Clara LUCIANI** (harmonisation de Sylvain Tardy). Il est accompagné au piano par **Julie ROUSSEAU**. C'est une chanson à la fois pop et sensuelle et Benjamin utilise des images pour chaque ambiance. On passe de l'orchestre symphonique, à la boîte de nuit, sans oublier de surfer... Les choristes sont emballés et réceptifs.

Puis, Julie laisse son piano à **Martin LE RAY**, attrape sa partition et nouvelle atmosphère avec les voyages en toile de fond, avec une belle chanson d'amour d'**Yves JAMAÏT, Si tu pouvais** (harmonisation de Blandine Deforge). Il ne suffit pas de chanter juste, mais de chan-

ter avec le cœur, de s'approprier les paroles, de chanter les paysages comme si on les avait vus, avec conviction, allumer la lumière à chaque consonne, à chaque syllabe... Julie fait en sorte que sa chanson prenne vie, comme un poème, et ça marche !

Enfin, c'est au tour de Martin de faire découvrir la chanson qu'il a choisie pour ce week-end. Bien qu'elle soit très connue, il lui a apporté une nouvelle couleur, plus jazz. Il s'agit de **Je me suis fait tout petit de Georges BRASSENS**, qu'il a harmonisée. Il commence par une étude de texte car cette chanson peut prêter à diverses interprétations. Il lance des pistes et l'imaginaire des choristes fait le reste. « Il y a un truc de l'intime dans cette chanson, je voudrais vous emmener dans cet univers... intime dans la débauche, intime mais fantaisiste ». Pour accompagner Martin, il nous fallait une guitare, que Benjamin joue à la perfection.

Les choristes passent d'une chanson à l'autre, progressent, s'approprient les notes, les textes, le sens, l'interprétation. Le week-end passe à une vitesse folle ! Cerise sur le gâteau, et grâce au beau soleil de Baden, les choristes ont pu répéter la chanson de BRASSENS en extérieur. Chacun est reparti, heureux de ce bonheur de chanter à nouveau ensemble. Vivement 2023 !

Korollerion

UNE BELLE SAISON TOURNÉE VERS LES ENFANTS

L'association n'a pas, bien sûr, retrouvé son niveau d'activité, ni son nombre d'adhérents d'avant Covid. Nous n'avons pas non plus pu réaliser tout ce qui était annoncé mais nous nous sommes battus pour que nos danseurs, petits et grands, continuent à danser, nos brodeuses et brodeur à cultiver leur art, nos musiciens à enrichir toujours leur répertoire...

Danse et culture bretonne à l'école Joseph Le Brix

Cette action a été réalisée à la demande de trois enseignantes soit une soixantaine d'enfants. L'essentiel de l'animation (25 heures) a été consacré à la danse, sous la houlette de Michel THOMAS.

Les enfants ont également profité de la venue d'acteurs locaux pour acquérir quelques rudiments de culture bretonne : un après-midi jeux traditionnels encadré par 10 bénévoles de l'association, du breton avec Ulyss, Marie ou Didier, des contes avec Madeleine, une découverte de la musique et des instruments avec le Bagad ou Muzikoroll, du chant avec Elodie JAFFRÉ. De quoi leur donner envie de poursuivre leur découverte de ce qui fait la richesse de notre belle région et, pourquoi pas, de rejoindre le groupe enfants de Korollerion.



L'atelier broderie

Nos brodeuses ont terminé trois tabliers. C'est d'autant plus remarquable que certaines savaient à peine broder quand cette section a été créée. Bravo à Isabelle !



Des Fest-Noz et Fest-Deiz réussis

Ils ont réuni de belles affiches et beaucoup de danseurs. Autant d'actions qui, nous l'espérons, vous donneront envie de rejoindre notre groupe de danseurs, de musiciens, de brodeurs... Vous trouverez toujours au sein de notre association bienveillance, entraide, enthousiasme, fantaisie. Alors, n'hésitez pas !



Contact : mail : korollerion56.baden@netcourrier.com –
web : korollerion-baden56.fr – Tél : 06 63 99 74 71



JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Strollad Kozh fête ses 10 ans d'existence

Créée sous l'impulsion d'Hervé LECLERC, Emile LOZEVIS, et André PRONO, l'association Strollad Kozh réunit des sonneurs d'instruments traditionnels en une formation unique en son genre, pour présenter son répertoire breton riche en mélodies, danses et airs à thèmes. Ses musiciens utilisent la bombarde et son indispensable pendant : le biniou, c'est-à-dire la cornemuse traditionnelle bretonne et non écossaise comme dans les autres formations.

L'association fêtera cet anniversaire les 1^{er} et 2 juillet 2022, avec ses invités : le cercle Korollerion Baden, l'association Brug Arvor des Bretons du Berry, le cercle Chal Ha Dichal d'Arradon, le cercle Danserien Ruiz de Noyal, le duo Kris'arm, le groupe Penn Bihan, Vincent BELLARD, Vincent REVEST, Maela SAMSON et les Anciens Sonneurs de Lann-Bihoue.



Agenda des festivités



- ▶ **Vendredi 1^{er} juillet** : Concert au centre Montcalm à Vannes à 20h30.
- ▶ **Samedi 2 juillet** : Balade musicale à l'île aux Moines, puis après-midi dansant gratuit, ouvert à tous à partir de 14h30 au bourg de Baden, avec une initiation à la danse, animée par Anne-Claire VARVENN, suivie d'une parade avec les cercles bretons dans Baden à partir de 17h.
- ▶ **Samedi 2 juillet à 21h** : Grand fest-noz à la salle le Sénéiz à Baden

MENTION TRÈS BIEN

Le Bagad auditionné

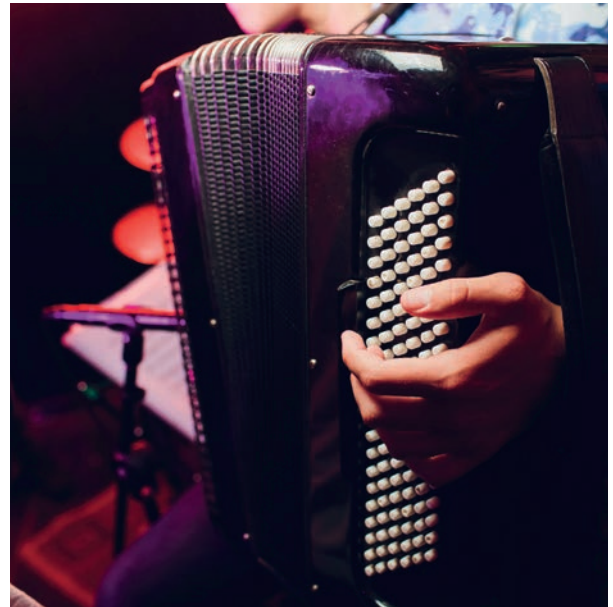
Le Bagad de Baden a passé avec succès son audition face à un jury et un public venu nombreux sur le port de Vannes. Il était composé de 5 bombardes, 5 cornemuses, 5 percussions et 3 clarinettes. Il a interprété une suite composée d'une mélodie traditionnelle et deux compositions originales écrite par Charles LE GOUGE, Pen Sonneur du Bagad. Le pupitre de clarinette est formé et accompagné par Sandra SCOTTO.



Les Refrains de Galerne font danser le Sénéiz

C'est à l'occasion d'un concert au Sénéiz le 19 mars que le collectif *Refrains de Galerne* a lancé une saison qui s'annonce riche en manifestations avec de nouveaux morceaux à leur répertoire, joués en « avant-première » lors de cette soirée. Chanteurs et musiciens ont également fait appel à la générosité des spectateurs pour aider le peuple ukrainien à faire face aux immenses difficultés liées à la guerre. Ils ont ainsi fait un don de 430 € à la Croix Rouge au profit de l'Ukraine.

A l'occasion de la Saint Patrick et afin de célébrer l'amitié entre Bretons et Irlandais Les *Refrains de Galerne* avaient également invité un groupe de musique irlandaise *O'kenyah'band*. Ce groupe élabore une alchimie sonore où la flûte, l'accordéon, les pipes d'Outre-Manche, le bouzouki, la voix, la guitare et le violon s'associent pour jouer musiques et chants de la verte Erin. Une soirée mémorable tant pour les musiciens que pour un public conquis.



LA COMMUNE EN PEINTURE

Couleurs de Bretagne révèle les talents

Le jeudi de l'ascension, la Mairie de Baden accueillait les artistes du concours *Couleurs de Bretagne*. Toutes les générations, les techniques et les niveaux étaient représentés. Vous avez peut-être aperçu sur les sentiers de Baden les peintres mettre en valeur notre commune en réalisant leurs toiles en quelques heures afin

de la soumettre le soir même au jury. Les prix étaient offerts par la commune, l'association l'Asphodèle et les partenaires commerciaux du monde artistique. M. le Maire, son adjointe à la culture Sandra SCOTTO et le premier adjoint Jean-René JAOUEN étaient présents pour animer cette manifestation culturelle.





Les activités du **Panier badennois**

La fête de Penmern

Le 30 mars, le Panier badennois a participé à la fête de Penmern, réunissant plusieurs associations autour du lavoir et de la fontaine, débroussaillés et mis en valeur par la petite équipe de bénévoles du Panier depuis deux ans et qui n'a pas ménagé ses efforts au cours des semaines précédentes. Les services municipaux ont apporté leur concours à cette action de mise en valeur du patrimoine vernaculaire.

Visite des ateliers d'Airbus

Le 11 mars, une trentaine de personnes a pu, après des mois de report et d'attente, visiter les ateliers d'Airbus à Saint Nazaire. Chacun a pu apprécier l'organisation rigoureuse dans laquelle sont assemblés des milliers d'A320 commandés de par le monde. La visite s'est poursuivie par celle des chantiers navals, réputés pour la production de gigantesques paquebots mais qui produit également des éoliennes maritimes.

Le Printemps des poètes

Le Panier badennois a participé une nouvelle fois au *Printemps des poètes* sur le thème cette année de l'Éphémère, en disposant en plusieurs endroits de la commune des poèmes, généralement appréciés des promeneurs, à une exception près où les affichettes furent arrachées par des personnes visiblement peu enclines à la poésie.

Les conférences

Les conférences se poursuivent au rythme habituel. Citons les trois dernières de la saison 2021-2022 : Alzheimer, le soleil et Eric SATIE ; des sujets très variés qui font le succès de cette activité dont le programme 2022-2023 est arrêté et sera publié prochainement. Le Panier organise des conférences, ouvertes au public, depuis 20 ans, celle consacrée à Eric SATIE le 25 Juin dernier était la 222^{ème}.

Déplacement à l'aérodrome de Vannes Monterblanc

En avril, le Panier badennois a organisé un déplacement à l'aérodrome de Vannes-Monterblanc qui a permis de découvrir la riche collection du *Morbihan Aéro Musée* sur l'histoire de l'aérodrome de 1909 à nos jours, les aéronefs préservés et les expositions fort bien réalisées. Un hangar est également consacré à la conquête spatiale.

Et prochainement...

L'équipe de rédaction des *Cahiers du Patrimoine* de Baden et Larmor n'a jamais cessé ses recherches ni sa production. Le cahier N°11 est paru et le N°12 est prévu pour la rentrée, lors du forum des associations. Enfin le salon des artisans créateurs bretons se tiendra au Tumulus le 23 octobre prochain. De quoi aborder avec optimisme la saison 2022-2023.

METTRE EN LUMIÈRE LE PATRIMOINE LOCAL

Le Musée des Passions et des Ailes enrichit ses collections

Le musée des Passions et des Ailes vient de se doter d'une nouvelle salle consacrée au jouet breton, des objets en bois, conçus dans les ateliers du château du Rohello à Baden, afin de mettre en lumière un élément original et inédit du patrimoine local. Les jouets bretons servirent également, dans les années 30, à animer des vitrines pour les grands magasins. Une réduction de vitrine sur le thème de la mère Michel est en train d'être finalisée par des élèves du lycée Saint Joseph de Vannes et des membres de l'association. Terminée, elle sera animée et viendra compléter les jouets bretons exposés.



Le musée a répondu à l'appel à projet de la région Bretagne sur le thème « S'engager collectivement pour le patrimoine breton ». Bien lui en a pris car heureuse lauréate, l'association a reçu un don de 5 300 €. Sur sa lancée le musée a également participé aux « Trophées de la vie locale » du Crédit agricole, dont le thème était « projet porteur du lien social » le musée a concouru dans la catégorie culture et patrimoine, le gain fut moindre mais, arrivée quatrième, l'association des amis du musée de Baden a reçu un chèque de 200 €.

BADEN-WEILHEIM, 30 ANS D'AMITIÉ

Le comité de jumelage

Le 9 juillet les comités de jumelage vont fêter leur trentième anniversaire en Allemagne. Soixante-quinze personnes vont faire le déplacement du 7 au 11 juillet. Le Bagad de Baden et les danseurs de Korollerion vont participer à cet évènement.



CHAPELLE NOTRE-DAME DE PENMERN

Après-midi contés

A l'invitation de l'association les amis de la chapelle Notre Dame de Penmern, les conteurs du Golfe viendront vous distraire et vous faire rêver par leurs histoires : contes bibliques et légendes bretonnes. Le 12 juillet et le 9 août à partir de 18h30.





Tennis Club de Baden

DES RÉSULTATS PROMETTEURS

Le Tennis Club de Baden a enfin pu vivre une saison presque normale ! Les joueurs ont pu pratiquer leur sport dans de bonnes conditions, les cours de l'école de tennis et les stages ont pu être assurés, les différents championnats ont pu aller à leur terme, avec des résultats très satisfaisants pour le club.



Remise des prix TMC

De nombreuses activités ont rythmé cette saison. Elles témoignent du dynamisme du club qui vit bien dans une ambiance sportive, conviviale et amicale.

Une nouvelle session d'apprentissage des premiers secours a réuni 12 membres du club. Ils ont suivi, dans une ambiance détendue mais studieuse, l'enseignement des formateurs de la Croix Rouge Française. Cette initiation aux gestes qui sauvent a permis d'apprendre à être efficace en cas de besoin et à utiliser le défibrillateur présent dans le club.

Un tournoi (le 7^{ème}) a pu être proposé pendant les vacances de printemps aux joueurs de la région et même d'ailleurs. 180 adultes et 70 jeunes se sont ainsi affrontés lors de 300 matchs passionnants, passionnés, disputés et même acharnés : 2 garçons de 12 ans ont ainsi mis près de 4 heures à se départager : un record ! Il y eut des rires, des moments de joie et aussi quelques larmes, mais dans une ambiance sportive saine.

Il était réconfortant de voir tant de joueurs fréquenter le club pendant ces 15 jours. Réconfortant de voir la fierté des jeunes disputant leurs matchs alors que des adultes jouaient aussi sur le court voisin, par le fait du choix délibéré de mélanger les différentes compétitions. Réconfortant de recevoir les remerciements de joueurs, ne connaissant pas le club, heureux de constater la qualité de l'accueil qui leur était réservé. Réconfortant de voir plus de 80 personnes réunies au bord des courts ou dans le club house pour les demi-finales et finales.

Nous avons eu aussi le plaisir d'offrir à 48 élèves de CM1/CM2 de l'école Joseph Le Brix quatre après-midi de découverte et d'initiation au tennis. Cette initiative est en cohérence avec l'engagement de la municipalité dans le cadre du label *Terre de Jeux 2024* obtenu par la commune. On peut espérer, à la suite de cet essai, que des talents se révéleront ou du moins que la curiosité naturelle des enfants aura été satisfaite.



Remise des prix jeunes



Découverte et initiation pour les scolaires

Sporting Kin-Ball Baden

LE MORBIHAN, TERRE DE KIN-BALL

Baden a accueilli le 4^{ème} et avant dernier Open U13 de Kin-Ball le samedi 2 avril dernier à la salle omnisport le Tumulus. Quatorze équipes mixtes ou non de toute la France étaient présentes dont les clubs de Montfort, Saint Briec, Cantenay, Nantes, Ponts-de-Cé, Berric, Ile-aux-moines, Vannes et Baden.

Convivialité, esprit d'équipe et fair-play ont été les leitmotiv de la journée. Pour l'occasion, Baden avait 2 équipes qui ont fait un très bon tournoi et terminent à la 5^{ème} et 6^{ème} place de l'Open, la victoire revenant à l'Ile-aux-moines.

La saison s'est terminée par un dernier Open junior aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire) samedi 11 juin, avec dix autres équipes venant de toute la France. Cinq joueurs seulement étaient présents et après une semaine de voyage scolaire, les capacités physiques ont été mises à rudes épreuves. L'équipe a terminé l'Open à la 9^{ème} place mais conserve sa 4^{ème} place au classement général U13 de France, d'un point seulement devant Vannes.

Les champions de France et vice-champions de France U13 sont les équipes de Berric et l'Ile-aux-moines. Le Morbihan est devenu une terre de Kin-Ball.



A.S.C. Baden Football

ALLEZ LES BLEUS ET BLANC !



Cette saison, les championnats se sont déroulés dans des conditions à peu près normales dans toutes les catégories.

L'été dernier, par l'intermédiaire de l'association Taol Sikour 56, l'ASC BADEN a fait don d'une cinquantaine de ballons, autant de paires de chaussures de toutes les tailles et divers équipements dans le but de favoriser la pratique du football en Afrique et dans certains pays défavorisés.

Le 27 avril, l'ASC BADEN a organisé le goûter de l'école de foot avec le concours des parents, des éducateurs, des dirigeants. Ce jour-là, Gaël DANIC, ancien joueur professionnel de Rennes, Troyes, Lyon, Bastia, Lorient, natif de Baden, joueur à l'école de foot de notre club, nous a fait le plaisir de venir au Stade F. MAHEVO échanger quelques ballons avec nos jeunes et répondre aux nombreuses questions posées, avec sérieux et simplicité ! Merci à tous et en particulier à Gaël pour ce bel après-midi gravé dans la tête des enfants et des plus grands.

Pour encadrer les jeunes de 5 à 17 ans ainsi que les seniors le dimanche, **l'ASC BADEN cherche en urgence, des dirigeants(es), des éducateurs(trices), des bénévoles** libres le mercredi après-midi et le samedi, et pour les seniors le dimanche. Plusieurs membres du bureau veulent « lever le pied » et demandent de la « relève » !



1



2



3



4

1. Capillaire des murailles
2. Cymbalaire des murs
3. Pâquerette des murailles
4. Capillaire noire

L'Asphodèle badennoise

BIODIVERSITÉ ORDINAIRE DU BOURG DE BADEN

L'association l'Asphodèle badennoise a pour ambition de développer la curiosité vis-à-vis de ce qui nous entoure et par là même d'avoir une autre vision de la nature. Des sorties botaniques sont organisées régulièrement pour partir à la recherche des fleurs de printemps ou d'été, des lichens ou des mousses, pour observer les arbres. Un intérêt particulier est porté à des flores comme celles des dunes, des prairies ou des tourbières. Ces sorties sont agrémentées d'histoires et d'anecdotes sur les plantes et nous amènent à réfléchir sur notre façon de considérer le monde végétal.

Pour leur sortie du mois d'avril, les adhérents de l'association sont partis dans le bourg de Baden à la

recherche des « sauvages de ma rue ». Ces plantes s'installent un peu partout sans nous demander notre avis. Nous avons pu en nommer une quarantaine.

Parfois elles nous envahissent un peu mais souvent elles embellissent le lieu. C'est le cas de la Cymbalaire des murs et de la Pâquerette des murailles qui s'accrochent aux moindres anfractuosités des murs.

Les vieux murets du bourg permettent à de petites fougères de se développer comme le Capillaire noir et le Capillaire des murailles. Ouvrons les yeux et émerveillons-nous de ce que la nature nous offre tout près de chez nous.



LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

Où se baigner cet été ?

Vous avez envie de piquer une tête par ces fortes chaleurs ! 43 sites de baignade de l'agglomération s'offrent à vous avec une qualité des eaux de baignade qualifiée comme excellente (certification obtenue en 2021) ! Alors n'attendez plus, plongez-vous dans vos vacances d'été en toute sérénité.

Chaque année de juin à septembre, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne prélève et analyse de façon régulière l'eau des 43 sites de baignade de l'agglomération. En complément, l'agglomération a fait le choix d'une veille rigoureuse de ses eaux côtières. Une intervention peut ainsi être menée à la suite d'un épisode de pluie qui aura tendance à altérer la qualité des eaux. Ce suivi permet d'identifier et de maîtriser les sources potentielles de pollution mais aussi d'éviter l'exposition des baigneurs à des risques sanitaires. Des zones de baignade peuvent éventuellement être fermées de façon préventive.



Dans ce cas, l'information au public se fait via le site internet de l'agglomération ou bien directement sur place à grand renfort de panneaux de signalisation. En reconnaissance de ces actions, l'agglomération a obtenu en 2021 la certification « démarche qualité eaux de baignade » pour une durée de 3 ans.



LE PATRIMOINE SE RÉVÈLE

Limur s'ouvre à vous

L'hôtel de Limur à Vannes devient le Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine de l'agglomération !

Cet équipement inédit offre l'opportunité de s'immerger au cœur du territoire pour vous aider à mieux comprendre l'histoire de sa construction, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. De nombreux outils de médiation à observer, manipuler ou écouter ont été construits spécifiquement pour rendre l'espace scénographique particulièrement interactif.

Entrée libre et gratuite. En juillet et août, tous les jours de 10h à 19h - web : ciap-limur.bzh



L'ESPACE ESSENTIA

Un espace bien-être à Baden

L'espace Essentia est installé dans la maison médicale à Baden, 13 chemin du Vrancial. Quatre praticien(ne)s vous accueillent et dispensent des soins dans leur spécialité.

► **Pierre GOMOT, Massothérapeute, praticien Reiki**

Formé en Thaïlande et en Inde ainsi qu'au travers d'un parcours en danses, ses soins s'articulent autour de votre État de Présence et s'adressent aux adultes et aux enfants qui sauraient en exprimer le besoin ou l'envie.

Du lundi au samedi sur rendez-vous. Tél : 06 65 59 15 52

► **Gaëlle GUILLO, Masseur-kinésithérapeute**

Bénéficiant de 30 ans de pratique professionnelle, Gaëlle GUILLO vous accueille pour des soins de massage (relaxants, pierres chaudes, digitopuncture chinoise), de réflexologie plantaire, ou de soin des cicatrices LPG.

Tél : 06 10 45 28 67, courriel : gillotgaelle@gmail.com

► **Caroline KHAN-SAUSSERAU, Psychopraticienne**

Art-thérapeute et psychopraticienne, Caroline KHAN SAUSSERAU dispense des soins énergétiques à l'aide de baguettes égyptiennes afin de débloquer des noeuds physiques, émotionnels et transgénérationnels.

Tél : 06 81 67 30 98



Marie-Annick ROUXEL, Caroline KHAN-SAUSSERAU, Gaëlle GUILLO et Pierre GOMOT

► **Marie-Annick ROUXEL, Sexothérapeute**

Forte de 10 ans d'expérience en sexothérapie, Marie-Annick ROUXEL vous accueille dans un cabinet chaleureux, en individuel ou en couple, en totale confidentialité et bienveillance.

Tél : 06 16 54 15 13, web : sexolove-coaching56.com



L'ATELIER DES 7 ÎLES

Pour s'initier à la céramique

Astrid, Marie et Emmanuelle ont installé leur atelier de céramique en octobre dernier à Baden. Epuré, décoré ou coloré, chacune a son univers. L'espace boutique de l'atelier est ouvert du mardi au vendredi, de 10h00 à 18h00, et le samedi durant les vacances scolaires. Des initiations au tournage et d'autres ateliers (décors, modelage pour enfants...) sont proposés à la demande, les mardis et jeudis soir, ainsi que le samedi matin. Vous pourrez également rencontrer les créatrices de l'Atelier des 7 îles et découvrir leur travail aux *Vendredis de Baden*, marché artisanal en juillet et août.

2 rue Bernard LAYEC, mail : atelierdes7iles@gmail.com



VAN ROAD

Location de Van aménagés

Envie de vous évader quelques jours ? Van Road est là pour vous aider à préparer votre séjour. Visitez la Bretagne ou bien décidez d'aller découvrir de nouvelles régions ou un autre pays en toute sécurité dans un van tout confort. Partagez de belles aventures en famille ou entre amis. Que vous soyez déjà fan des escapades en van ou que vous n'ayez jamais osé franchir le cap, venez essayer nos vans California entièrement équipés.

Le van c'est l'idéal pour choisir votre voyage : camping, hôtels en cours de route ou bien itinéraires en pleine nature, à vous de choisir ! Et cela en toutes saisons grâce au chauffage stationnaire pour que vous soyez comme dans un cocon. Vous pouvez décider de prendre tous vos repas dans le van, celui-ci est équipé pour que vous puissiez cuisiner comme à la maison ou bien vous laisser séduire par un restaurant au détour de votre périple. Le van c'est la liberté d'aller où vous voulez tout en conservant votre confort. Et c'est vous qui choisissez votre mode de voyage !

Van Road, créateur d'émotions, vous attend pour vous présenter ses vans California et se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Contact : Tél : 06 74 62 64 20, web : vanroad.fr



NATHALIE AUDEBERT VOUS ACCUEILLE

Réflexologie plantaire



C'est après 15 années passées au service de l'hôpital, dans le secteur paramédical, que tout naturellement, Nathalie AUDEBERT s'est tournée vers les pratiques dites « naturelles ». La réflexologie plantaire a répondu à toutes ses attentes, mais surtout à celle de ses patients.

Elle s'est également formée à l'énergétique avec la pratique du Reiki, méthode venue du Japon qui permet un rééquilibrage du corps et de l'esprit. La réflexologie plantaire, quant à elle est une technique thérapeutique, énergétique, simple et naturelle qui permet d'améliorer différents troubles du corps par des pressions sur les zones réflexes du pied afin de libérer des blocages. Cette méthode procure une profonde relaxation et une sensation de bien-être pour régénérer l'organisme.

Après une première expérience au Bono, une nouvelle aventure s'ouvre à Baden. Nathalie vous attend avec toute son énergie et sa bienveillance.

32 place de l'église à Baden. Sur rendez-vous au 06 87 95 91 69 ou nathalie.reflexo.energetique@gmail.com



Entreprendre à Baden

UN COMITÉ CONSULTATIF AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

En novembre 2021, à l'initiative de la commune et dans le cadre du comité consultatif *Entreprendre à Baden* animé par Pernelle TOREST, 26 chefs d'entreprises ont participé avec des membres de la commission des finances, de l'économie et du tourisme à une présentation des compétences économiques de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

En présence de Patrick EVENO, Maire de Baden, de Jean René JAOUEN, adjoint aux finances, à l'économie et au tourisme et de Joël BIGNON, conseiller municipal, Jean-Pierre RIVERY, vice-président de GMVA en charge de l'économie, de l'agriculture et de l'aquaculture et Séverine MERLET-VINSONNEAU, directrice de l'économie, ont présenté les outils et les moyens dont dispose l'agglomération pour soutenir la création et le développement des entreprises : le foncier, le financement de projets, l'aide au recrutement, le soutien aux réseaux d'entrepreneurs (près de 40 sur le territoire de GMVA).

L'agglomération aide entre autres à créer et développer son activité en centre bourg, à s'installer en agriculture et en aquaculture. Elle facilite aussi le parcours résidentiel des entreprises (incubateur, pépinière, hôtel d'entreprises, zones d'activités...) et les accompagne dans l'ouverture à l'international. Le besoin de se connaître entre entreprises locales a été signalé dès la première

réunion du comité *Entreprendre à Baden* par les entrepreneurs badennois présents.

En novembre également, l'association régionale des Clubs Cigales (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) représentée par Gil DORDOR, administrateur, a organisé une réunion en présence de Pernelle TOREST, présidente du comité consultatif *Entreprendre à Baden* et d'autres élus pour présenter son action en vue de mobiliser une épargne locale destinée à soutenir des projets économiques locaux (commerce équitable, services à la personne, agriculture). L'accompagnement des projets durant cinq ans est destiné à conforter les entreprises soutenues. Les clubs Cigales sont apparus en 1983. Il en existait 28 en Bretagne fin 2020.

En mars 2022, pour répondre au besoin des entreprises badennoises de mieux se connaître, a eu lieu une présentation aux membres du comité *Entreprendre à Baden* des clubs d'entreprises de Grand Champ et de Rhuys, en présence de GMVA. Plusieurs chefs d'entreprises se sont montrés intéressés et œuvrent en ce sens actuellement. Enfin, le 9 avril 2022, Baden a participé pour la première fois au Forum des jobs d'été à Arradon et a mis à disposition un véhicule pour rejoindre cette commune. 17 jeunes Badennois ont participé au forum.



NAISSANCES

15 novembre 2021

Camille PÉGAT

18 novembre 2021

Clémance JACOB

10 décembre 2021

Noé LEFORT

16 décembre 2021

Salomé DANILO

07 janvier 2022

Scarlett ROBERT

24 janvier 2022

Maxime ROCHAIS

07 février 2022

Agathe LE VIGOUROUX

28 février 2022

Joseph MATOREL

01 mars 2022

Alice MAHÉAS

02 juin 2022

Julia GICQUELLO THOMAS



MARIAGES

08 avril 2022

Anne MOUZIN et
Aberhard AGSTER

16 avril 2022

Emmanuelle DUC et
Nicolas LE BERRIGAUD

21 mai 2022

Adelaïde RAPP et
Olivier GAUMONT

04 juin 2022

Céline CHEREL et
Sébastien JACOB

16 juin 2021

Pierre-Emmanuelle LEVACHER
et Mathilde AVRON



DÉCÈS

01 novembre 2021

Jean-Christophe MARTIN

07 novembre 2021

Guy DRÉAU

09 novembre 2021

Aline LE MARHOLLEC épouse ROUSSEL

13 novembre 2021

Daniel SAUVAGE

16 novembre 2021

Philippe ABELIN

24 novembre 2021

Serge LE PESSEC

24 décembre 2021

Sylvie RICHARD

29 décembre 2021

Pierre NICOLE

05 janvier 2022

Solange LE BERRIGAUD épouse LE
SOMMER

07 janvier 2022

Xavier CAILLOCE

08 janvier 2022

Anne Marie COËNTO épouse
GUILLO

16 janvier 2022

Yvette DEMOUY épouse LE MENTEC

22 janvier 2022

Georgette WANTZENRIEDER
épouse MÉNARD

31 janvier 2022

Annick GUERRY

09 février 2022

Michel LEPELETIER

16 février 2022

Jean GUILLO

Note : La Mairie communique uniquement sur les mariages dont les époux ont autorisé la publication.

VIVRE BADEN

C'est un exercice que de s'exprimer dans ces deux dernières pages du bulletin municipal : un acte démocratique indispensable en effet, où chaque groupe peut ainsi exister au sein de la collectivité locale, tant ceux qui portent les projets que les autres.

Le bulletin rend compte, quatre fois par an de la réalisation des programmes, c'est le cas encore aujourd'hui avec ce numéro.

Le projet de "Vivre Baden" est marqué par une cohérence globale et en phase avec les enjeux majeurs de notre territoire, à savoir sa démographie à court et moyen terme, le logement, l'économie et un environnement préservé.

Les objectifs de "Vivre Baden" seront atteints : des services pour l'enfance comme pour les personnes âgées (MAM et domicile partagé), l'accession au logement pour les jeunes et les primo-accédants grâce au recours à l'Office Foncier Solidaire permettant d'offrir des prix immobiliers divisés par deux par rapport au marché.

Le logement est aussi un élément de la dynamique économique et sociale du territoire. En effet, les difficultés à se loger pour les salariés sont soulignées par les entreprises. Parallèlement à l'action économique exposée dans les pages qui précèdent, la prise en compte de l'environnement est aussi au cœur de l'action de notre équipe. Ainsi, le projet phare, à savoir l'équipement multifonctions - sportif et culturel - doit être précédé d'une étude d'impact environnementale importante. Dans ce domaine, de nouveaux textes (lois, décrets, normes et autres) allongent les délais. La phase administrative de montage du projet en est impactée mais son insertion dans l'environnement ne peut être que profitable. Nous y veillons !

C'est l'occasion de remercier l'ensemble des services et plus particulièrement Corinne Le Vigouroux, adjointe à la DGS, en charge de l'urbanisme et des affaires juridiques qui, après plusieurs années à la mairie, poursuit sa carrière avec une mutation vers les services de l'Agglomération. Merci pour ses compétences et sa disponibilité.

ENSEMBLE POUR BADEN

Le 24 Avril dernier, les Français ont réélu Emmanuel Macron, Président de la République pour un nouveau quinquennat, celui-ci a nommé Elizabeth Borne cheffe du gouvernement et en charge de la planification écologique. Nul doute que dans ce vaste programme les élus locaux auront un rôle à jouer, acteurs prioritaires dans la mise en place de ces actions au sein de nos territoires : le défi est de taille, principalement la lutte contre le réchauffement climatique. Des propositions devront être mise en œuvre au sein de la commune. En pleine révision du PLU, le climat délétère qui règne au sein de la majorité nous inquiète, surtout après la démission de la directrice de l'urbanisme et des affaires juridiques. A travers ce départ, c'est la mémoire, le savoir et les compétences qui s'en vont. Ayant eu l'occasion de travailler avec elle, nous lui souhaitons «bons vents» dans ses nouvelles fonctions. A ceci s'ajoute la démission de 4 élus de la majorité qui ont créé un nouveau groupe minoritaire, ce qui porte à 12 sur 27 le nombre d'élus de l'opposition, fragilisant ainsi encore un peu plus la gouvernance de la commune. Les réponses aux questions orales apportées par le maire lors des conseils municipaux sont tronquées et ne donnent pas lieu à débat. Ceci traduit le manque de concertation que nous avons déjà dénoncé, par conséquent nous avons décidé de demander une modification du règlement intérieur sur ce point. Le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durables actuellement en débat à Baden, présente les objectifs et les orientations générales concernant le développement urbanistique, mais aussi économique, social et environnemental sur la commune dans le cadre de la révision du PLU. Vigilants, nous veillerons à ce que ces préconisations soient bien suivies notamment s'agissant de la redynamisation du centre bourg, et la création de logements accessibles aux jeunes familles, points essentiels pour l'avenir de la commune. A ce sujet, nous avons eu une présentation de l'OFS, office foncier solidaire. Cet organisme veut favoriser l'accès au logement des familles aux ressources plus limitées, notamment grâce à l'accession par bail réel solidaire. Ce dispositif innovant nous semble très prometteur pour retrouver une mixité sociale nécessaire pour la commune. Enfin nous avons noté avec satisfaction que notre souhait d'être mieux informés et plus sollicités dans le cadre de l'action sociale du CCAS a été entendu. Toutefois d'autres sujets attendent encore des réponses : A quand la réunion du groupe pour la création d'un logement d'urgence ? A quand un programme culturel ? A quand une réelle concertation ? A quand la réunion des commissions ad hoc ? Nous avons des propositions, et le désir de coopérer avec la majorité pour le plus grand bien des Badenois.

Les élus Ensemble pour Baden. P. Piquet, C. De Graeve, V. Le Gall, F. Untersinger, N. Corso, P. Oury

BADEN NOUVEAU CAP


DES PROJETS CULTURELS POUR FAIRE VIVRE BADEN

La saison culturelle 2021/2022 s'achève sur un bilan en demi-teinte faute d'un vrai projet culturel pour Baden. Nous sommes loin des engagements de campagne : « diversifier et développer l'offre culturelle à destination de toutes les générations ».

DEMANDONS à la majorité une programmation culturelle qui s'appuie sur les artistes, les acteurs culturels et économiques, les associations, les habitants. **CONSTRUISONS** un projet fédérateur qui favorisera le lien social et les relations entre générations en proposant des animations sur le marché qui reflète la richesse des talents de notre territoire. **REVONS** la vitalité de Baden en termes d'activités culturelles et associatives pour proposer un nouvel élan qui servira de socle à la définition du **FUTUR ESPACE CULTUREL, ASSOCIATIF ET SPORTIF. ELARGISSONS** notre ambition pour permettre aux familles d'accéder à des activités artistiques en proposant la mise en place de vrais tarifs progressifs. **ENCOURAGEONS** les associations en réfléchissant à l'attribution des subventions pour celles qui s'engagent dans l'économie circulaire, les économies d'énergie, le recyclage des déchets, l'utilisation de produits locaux, bio et responsables.

Le projet culturel se doit d'avoir du sens et de s'inscrire dans le contexte écologique et social actuel. Nous pensons qu'il est préférable de partir des **BESOINS ET DES ENVIES** des acteurs économiques et associatifs, habitants.es et artistes. A ce jour ce travail n'a toujours pas été fait !!! Fédérons-nous autour des mots clés : connaissance, curiosité, créativité, citoyenneté. Quelle culture voulons-nous à Baden ? Quels budgets peuvent être mis à sa disposition ? Voilà les questions sur lesquelles nous devons réfléchir. **IL EST ENCORE POSSIBLE D'AGIR POUR ATTEINDRE CE BUT.** Pour cela il va falloir : **ENQUETER, SE CONCERTER, SE PROJETER...** Ce travail est transversal, il aidera à identifier les problématiques de Baden : centre bourg sans vie, manque de commerces, manque de vie et d'animation, manque de lieu de rencontre et de convivialité.

C'est ensemble que nous voudrions construire la politique culturelle de Baden. Vous avez un rôle à jouer.

Les élues pour Baden Nouveau Cap, Dominique Cauquil, Sophie Bodin.  [badennouveaucap](https://www.facebook.com/badennouveaucap)

BADEN ENGAGÉE

Le nouveau groupe « Baden Engagée » tient à saluer les Badennes et Badennois et à se présenter à eux.

Notre équipe est composée de 4 ex-élues majoritaires, dont 2 adjointes et 1 conseillère déléguée.

Après s'être fortement investies pendant la campagne électorale, nous avons assumé et pris à cœur nos responsabilités dès le début du mandat. Rapidement, restant fidèles à nos idées et à notre comportement, l'attitude du Maire et de ses adjoints a curieusement changé à notre égard, devenant méprisante.

Suite à de nombreux désaccords, monsieur le Maire et ses adjoints nous ont alors invitées à sortir de la majorité. Nous en avons donc pris acte en nous désolidarisant de cette majorité.

La déception a rapidement laissé place au sentiment de liberté et d'indépendance recouvrées. Attachées à nos engagements, nous continuerons tout naturellement et humblement à œuvrer dans l'intérêt de nos concitoyens et des agents municipaux.

Nous restons à votre écoute et sommes ouvertes à toutes interrogations et remarques.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : baden.engagees@gmail.com

Anita ALLAIN-LE PORT, Elisabeth BAELDE, Brigitte FALLOT, Séverine MULLER.





MARCHÉ artistique & gourmand

Esplanade de Port Blanc



LES MERCREDIS DE 14 H À 19 H
DU 6 JUILLET AU 31 AOÛT 2022